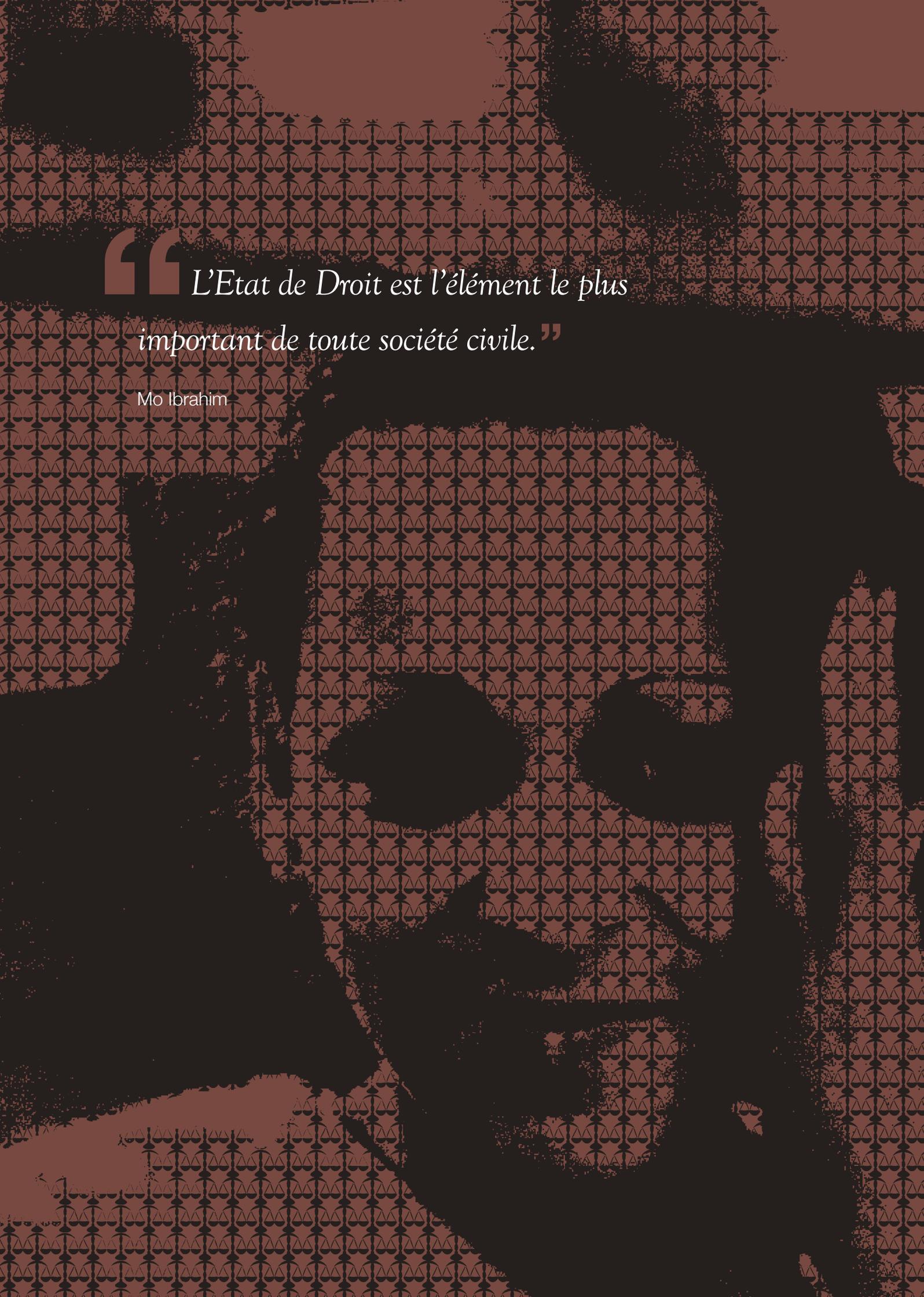


# *Bridges/2013-2014*

Rapport biennal d'International Bridges to Justice



Photo fournie gracieusement de Ian Maclellan



“

*L'Etat de Droit est l'élément le plus important de toute société civile.*”

Mo Ibrahim

*International Bridges to Justice se consacre à la protection des droits légaux fondamentaux des individus ordinaires à travers le monde. En particulier, IBJ travaille pour garantir à chacun le droit à une représentation juridique compétente, le droit d'être protégé de traitements cruels et illégaux, et le droit à un procès équitable.*

## *Table des matières*

Message de la Directrice	2
Le model IBJ	4
IBJ :	
Au Cambodge	6
En Chine	9
En Inde	12
Au Burundi	14
Au Rwanda	17
Au Zimbabwe	19
A Singapour	21
Le programme JusticeMakers	23
Les ressources juridiques en ligne	26
Les Communautés de Conscience	27
Interfaith	29
Youth Scholars	31
Message du président	33
Rapport financier	34
Gouvernance	35
Les partenaires d'IBJ	35
Personnel et Consultants	37
Volontaires	38
Donateurs pour 2013-2014	39

64 rue de Monthoux

CH-1201, Genève, Suisse

[internationalbridges@ibj.org](mailto:internationalbridges@ibj.org)

Téléphone : +41(0).22.731.24.41

[www.ibj.org](http://www.ibj.org)

Photo de couverture de Ian Maclellan : Sanjeewa Liyanage, Directeur des programmes internationaux d'IBJ (à gauche) rencontre Evans Muswahili, un JusticeMaker kenyan, avec sa femme.

International Bridges to Justice est une organisation non-gouvernementale titulaire du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

# Célébration d'années de changement transformateur

Pendant 15 ans IBJ a été la pionnière en matière de programmes de justice à travers le monde, à protéger les individus piégés dans des systèmes judiciaires défaillants et à produire une réforme judiciaire à long terme et durable. Des milliers d'individus ont été libérés de détentions inadéquates grâce à notre travail sur le terrain. Beaucoup d'autres ont été traités humainement plutôt que torturés par le système judiciaire qui est sensé garantir leurs droits. Les progrès constatés au niveau des cas d'espèce ont été assortis d'accomplissements au niveau politique. IBJ travaille à travers tous les secteurs, en collaboration avec les gouvernements et les acteurs judiciaires, ce qui lui permet d'apporter des améliorations durables à l'infrastructure judiciaire dans plus de 40 pays à travers les 4 continents ou nous avons dirigé un programme. Nos avocats, notre personnel et les membres de notre équipe ont persévéré face à de nombreux défis. Oui, même nos avocats ont été détenus menacés et maltraités. Le personnel d'IBJ est confronté de façon régulière à diverses épreuves et à l'intimidation. Pourtant, nous voyons des signes d'améliorations partout. Ce n'est pas uniquement le triomphe face à d'extraordinaires défis que nous

célébrons, c'est aussi les actions et le dévouement quotidiens de tous les membres de notre équipe qui ont fait la différence. Le monde est en train de subir une révolution des droits fondamentaux dans laquelle l'accès à la justice est enfin vu comme faisant partie du cœur de l'agenda de développement. C'est un message que nous avons été fiers de diffuser dans les prisons, les palais de justice, les ministères nationaux et dans les conférences des Nations Unies.

Ces dernières années, IBJ a prospéré. Nos programmes nationaux sont plus forts que jamais : 41 pays ont vus des programmes supervisés ou ont un membre parmi les JusticeMakers. Cela a aidé à créer une prise de conscience, un sens de l'urgence et la favorisation d'un changement durable. Cependant, nous avons réalisé que seul un mouvement mondial fournit le soulèvement nécessaire à IBJ pour réaliser sa vision. Ces dernières années nous avons donc étendu notre travail aux nouvelles communautés telles que les dirigeants d'Interfaith et la jeunesse afin d'encourager ce mouvement aux niveaux local, national et international. Il est certain que le climat économique des organisations non gouvernementales a été un véritable défi ces dernières années. IBJ a réagi en réduisant

certaines activités. Néanmoins, nous avons également investi prudemment afin d'élargir notre portée et notre impact. La stratégie a porté ses fruits. Nous avons fait de solides percées au sein de pays traversant des transitions difficiles- notamment l'Égypte post Printemps Arabe et le Myanmar dans une ouverture démocratique. Nous avons investi des ressources dans des outils de e-learning innovants afin que les avocats de la défense se trouvant dans les coins reculés puissent bénéficier des meilleurs informations pour faire respecter l'État de droit. Les résultats parlent d'eux même : les individus bénéficient d'un meilleur accès à la justice

comme jamais auparavant. Il est certain que le climat économique des organisations non gouvernementales a été un véritable défi ces dernières années. IBJ a réagi en réduisant certaines activités. Néanmoins, nous avons également investi prudemment afin d'élargir notre portée et notre impact. La stratégie a porté ses fruits. Nous avons fait de solides percées au sein de pays traversant des transitions difficiles- notamment l'Égypte post Printemps Arabe et le Myanmar dans une ouverture démocratique. Nous avons investi des ressources dans des outils de e-learning innovants afin que les avocats de la défense se trouvant



Karen Tse, fondatrice et présidente d'IBJ

dans les coins reculés puissent bénéficier des meilleurs informations pour faire respecter l'État de droit. Les résultats parlent d'eux même : les individus bénéficient d'un meilleur accès à la justice comme jamais auparavant.

Ce genre de changement transformationnel ne peut intervenir sans les ressources et le soutien de partenaires partageant nos idéaux. Nous vous remercions pour votre foi et vos contributions à tout ce que nous avons accompli. Nous avons besoin de vous pour la prochaine étape de notre croissance, pendant que nous apportons les droits fondamentaux à encore plus d'individus dans des lieux encore plus en difficulté et que nous créons un impact encore plus grand.

Je peux regarder les milliers de personnes qui ont participé à la mission novatrice d'IBJ, qui ont mis leur cœur et leur intellect au service des autres. Nos équipes sur le terrain sont une inspiration. Ils ont utilisé leurs propres histoires, parfois bouleversantes, et les ont transformé en enseignements significatifs pour les autres afin que ceux-ci ne viennent pas à connaître d'expériences similaires. Sans nos généreux donateurs et partenaires qui nous ont soutenu à travers donations, ressources et expertises, nous n'aurions jamais pu accomplir ce que nous avons accompli. Nos victoires sont d'abord et avant tout les vôtres. Merci.

Il y a plus à célébrer. IBJ dirige actuellement des Defender Resource Center dans 6 pays : Le Cambodge, la Chine, l'Inde, le Rwanda, le Burundi et le Zimbabwe. IBJ s'est présentée comme le premier fournisseur d'informations en ligne sur l'Etat de droit pour les défenseurs des pays en voie de développement avec plus d'un million de visites annuelles sur notre Criminal DefenseWiki.

Le programme JusticeMakers d'IBJ soutient les projets de réformes juridiques renforçant les communautés locales à travers des ré-

formes juridiques innovatrices. Il convient de noter qu'IBJ a de nouveau attribué quatre bourses à des projets centrés sur l'intersection du VIH/SIDA et du système judiciaire pénal, en partenariat avec la fondation Levi Strauss. En 2014, nous avons attribué 9 bourses JusticeMakers.

Aujourd'hui, je regarde vers l'avenir, vers le travail qu'il reste à accomplir. L'accès à la justice est réalisable et nous allons surveiller cela dans le cadre des objectifs de développement durable de l'ONU.

La torture comme outil d'investigation est entièrement évitable; de la même façon que les générations antérieures ont aboli l'esclavage et l'apartheid, les conditions sont réunies pour mettre fin à cette injustice pendant notre durée de vie. Et l'innovation et les nouvelles idées d'IBJ continuent. Nous sommes en préparation d'un « Sommet sur l'accès à la justice » afin de rassembler la communauté des groupes sans but lucratif sur les droits fondamentaux et les programmes internationaux.

Étant le plus précoce et le plus encre des groupes relatifs à l'accès à la justice, nous avons une responsabilité spéciale. Cet événement rassemblera également les dirigeants du monde entier afin que ceux-ci s'engagent à agir afin de s'assurer que l'accès à la justice devienne la règle et non l'exception dans chaque pays. Ainsi, à toute la communauté d'IBJ : Je vous remercie de partager notre vision et de soutenir nos actions. Ces deux éléments jumeaux-vision et action-résument ce qui est nécessaire afin d'apporter un profond et permanent changement, et vous êtes une part essentielle de cela. Puisse nous aller de l'avant audacieusement. Ensemble nous pouvons servir les autres et construire un monde plus juste.

Avec toute ma gratitude,

*“Dans nos formations et conférences nationales, la formation juridique concrète n'est qu'une partie du tout. C'est un endroit où les avocats et la communauté judiciaire se rassemblent et regardent honnêtement vers le passé, le présent et le futur qui s'ouvre devant eux. Outre les tactiques juridiques, nous avons chanté des chansons, écrit des poèmes, pleuré des larmes de peine et d'incrédulité, puis de joie avec un désir d'aller de l'avant, d'entrer dans l'histoire et de créer une réalité différente pour les futures générations.”*

# Le mouvement d'augmentation de l'accès à la justice au cours de notre vie

*Avec la coopération de l'intégralité de la communauté juridique, nous pouvons éradiquer la torture comme outil d'investigation et mettre en œuvre une vision plus humaine de la justice pénale*

Tous les jours, à travers le monde, des centaines de milliers d'individus sont détenus arbitrairement, torturés et se voient refuser l'accès à une assistance juridique. Beaucoup ne bénéficieront jamais d'un procès équitable. Ces abus systématiques des droits de l'homme subis par d'innombrables individus représentent une énorme injustice cachée sous nos yeux.

De nombreux pays ont fait de grands pas ces dernières années vers la reconnaissance officielle des conventions sur la justice pénale internationale. Mais les lois adoptées afin de sauvegarder les droits des accusés manquent souvent de « mordant » et ne sont pas effectivement appliquées. Aujourd'hui, 3,2 millions de personnes sur les 10 millions constituant la population carcérale mondiale sont détenus sans avoir été condamnées. Les systèmes judiciaires défaillants victimisent les plus pauvres, ceux qui souffrent des pires violations des droits de l'homme. Ceci est évitable à 100%. IBJ pense que des avocats de la défense compétents, dotés d'une formation et d'un soutien adéquat sont la clé permettant d'exploiter le potentiel complet des réformes juridiques pénales. IBJ a été créée pour combler le fossé qui existe entre les lois et leur mise

en œuvre. Nous nous focalisons sur les lois locales, la sauvegarde des droits individuels et la défense des accusés, l'aspect le plus critique et souvent le plus négligé.

## MISSION

Le travail d'IBJ a pour objectif de garantir à tous les individus le droit à une représentation judiciaire, le droit d'être protégé de sanctions cruelles et anormales et le droit à un procès équitable. IBJ reconnaît les principes fondamentaux de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et se consacre à la protection des droits fondamentaux les plus basiques des individus ordinaires des pays en voie de développement.

## LA THÉORIE DU CHANGEMENT

La mission d'IBJ a une dimension globale rassemblant une communauté mondiale de défenseurs des droits fondamentaux afin de soutenir le travail des avocats de la défense dans les pays en voie de développement. Dans chacun de ses programmes nationaux, IBJ œuvre à la fois au niveau national, en influençant les preneurs de décision afin que ceux-ci instaurent des réformes dans l'ensemble du système, et au niveau local. IBJ encourage la transformation profonde du système à travers de séances de formations, de tables rondes

sur la justice pénale, de campagnes de sensibilisation sur les droits et la fourniture d'une protection juridique à l'accusé indigent à travers les Defender Resource Centers (DRCs). A travers son approche de soft governance, de gouvernance « souple », IBJ a développé une stratégie unique de partenariat avec les acteurs clés de la justice pénale y compris les juges, la police, les procureurs, afin de s'assurer que ses relations avec les acteurs clés sont coopératifs et non conflictuels. Avec à la fois ses programmes nationaux et son programme global, IBJ recherche un élan mondial pour mettre fin à la torture en milieu carcéral et établir des standards de défense.

## LES PROGRAMMES NATIONAUX Formations

L'apprentissage continu joue un rôle crucial dans le développement des avocats à travers le monde. Le centre de formation juridique d'IBJ, le Legal Training Resource Centre, accroît les capacités de défense en offrant un enseignement général sur des sujets essentiels, ainsi que des cours de pratique plus avancés en matière de défense pénale. En offrant des cours d'E-learning en ligne, disponible à tout moment, IBJ développe les compétences clés nécessaires aux défenseurs pé-

naux pour effectuer leur travail de façon effective et garantir les droits de l'accusé.

Ces matériels pédagogiques sont développés selon un programme reflétant les lois locales et les standards internationaux des droits de l'homme.

Aujourd'hui, il n'y a simplement pas suffisamment d'avocats de la défense compétents disponibles pour assurer une représentation adéquate de tous les individus accusés d'une infraction, ni même l'infrastructure nécessaire pour soutenir leur travail. Pour faire face à ces insuffisances, IBJ dispense une formation à la fois aux nouveaux et aux plus expérimentés des avocats de défense pénale. Cela permet d'augmenter le nombre d'avocats s'occupant d'affaires pénales et d'améliorer l'aptitude de chacun d'eux à assurer une représentation compétente. IBJ forme aussi d'autres acteurs du système judiciaire comme la police, le personnel pénitentiaire, ou encore les juges à de meilleures pratiques afin de sauvegarder les droits de l'accusé.

## Tables rondes de la justice

Pour promouvoir la coopération de l'intégralité de la communauté juridique et le respect mutuel entre ces différents acteurs, IBJ organise régulièrement des tables rondes où les avocats de la défense, la

police, le personnel pénitentiaire, les procureurs et les juges s'engagent les uns envers les autres à chercher des solutions pratiques, trouver un terrain d'entente et rechercher des solutions pratiques. Les représentants du gouvernement local, les membres de la communauté et les universitaires sont également inclus. En organisant un forum pour ces parties afin qu'elles communiquent de façon constructive, IBJ encourage une compréhension plus profonde du rôle que les avocats de la défense jouent dans le développement d'un système de justice pénale opérationnel.

### *Les campagnes de sensibilisation aux droits*

Le savoir est un outil puissant dans la lutte pour les droits de l'homme. En sensibilisant les individus ordinaires sur leurs droits fondamentaux, IBJ accroît grandement la probabilité que ces individus fassent valoir leurs droits en cas d'arrestation. IBJ publie le rôle que jouent les avocats dans la protection des accusés de la détention et de la torture. Cela encourage les défenseurs individuels à demander une représentation, élargit la compréhension publique générale de l'importance des avocats de la défense et augmente le soutien public apporté à leur travail. IBJ utilise une variété de plateformes médias pour accroître la sensibilisation, des affiches à la radiodiffusion.

### *Les Defender Resource Centers et les services juridiques*

Les Defender Resource Centers (DRC's) sont le principal vecteur du changement transformateur d'IBJ. Servant de pôles pour les activités nationales d'IBJ, les DRCs permettent à IBJ de compléter ses formations juridiques de défense par le parrainage et les consultations individuelles, les opportunités de partage de compétences et de réseautage et en apportant une assistance technique aux avocats de la défense. Les DRCs servent également de centres de la communauté juridique, le premier arrêt pour ceux qui cherchent de l'aide, pour eux-mêmes ou pour des membres de leurs familles qui sont accusés. A travers les DRCs, les avocats formés d'IBJ traitent de centaines de cas annuellement, augmentant ainsi l'accès à la justice pour les accusés indigents et renforçant la culture pro bono du pays. De cette façon, IBJ fournit un modèle pour l'amélioration d'un système d'aide juridique fonctionnant correctement.

### *LES PROGRAMMES GÉNÉRAUX JusticeMakers*

Grâce à notre plateforme JusticeMakers, nous connectons les meilleurs défenseurs de la justice pénale à travers le monde afin de partager le capital intellectuel et les meilleures pratiques. Nous finançons des projets novateurs apportant du changement aux systèmes

de justice pénale locaux et attribuons une bourse de 5000\$ à des avocats novateurs et à des militants afin de propager leurs initiatives à travers le monde.

### *Ressources juridiques en ligne*

Nos plateformes de eLearning et Criminal Defense Wiki ont atteint 1,5 millions de vues depuis leur création, fournissant une assistance vitale aux défenseurs des droits de l'homme à travers le monde et permettant le partage du savoir juridique et des meilleures pratiques. Peu importe où ils se trouvent, les avocats et militants peuvent accéder à ces ressources et trouver des informations essentielles sur tout comme les procédures judiciaires, l'impact de nouveaux codes pénaux, ou encore sur la meilleure façon d'intervenir et d'éviter la torture en prison. En rendant disponibles ces ressources à une échelle globale et en les organisant de manière accessible, IBJ fait un pas de plus vers l'institutionnalisation de standards de défense à travers le monde.

### *Lawyer2Lawyer*

Notre programmes Lawyer2Lawyer offre des opportunités à la communauté juridique de créer des liens avec de courageux avocats dans toute l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, qui travaillent dans les lieux les plus difficiles du monde. En offrant aux entreprises, aux défenseurs publics, aux procureurs et aux

écoles de droit l'opportunité d'aider les avocats sur le terrain, Lawyer2Lawyer cherche à établir une relation durable entre les différents acteurs juridiques.

### *Interfaith*

IBJ cherche à bâtir une communauté de dirigeants religieux à travers le monde, se rassemblant pour former des partenariats de soutien. La partie clé de cette stratégie est d'unir les institutions de nature religieuse afin que celle-ci agissent sans équivoque contre l'utilisation de la torture. IBJ cherche à créer un mouvement inter-religieux unissant les dirigeants spirituels et religieux pour faire preuve de solidarité afin de mettre fin à la torture avec l'accès à la justice.

### *Youth Scholars*

Le Programme Youth Scholars est une composante importante de la vision et de la stratégie à long terme d'IBJ. Recherchant à impliquer et responsabiliser la jeunesse à travers le monde, nos Youth Scholars collaborent activement au développement de la sensibilisation aux droits fondamentaux, construisant des ponts entre les communautés rassemblant ainsi les leaders de demain. Cette prochaine génération d'entrepreneurs sociaux est en train de soutenir, du mieux possible, notre lutte pour mettre fin à la torture et atteindre une procédure équitable universelle.

# Fournir une protection juridique dans tout le pays

## IBJ atteint 22 des 25 provinces Cambodgiennes

*Tout en continuant à lutter contre le problème de manque d'avocats et de professionnels formés, notamment dans les lieux les plus reculés, IBJ a étendu ses services à la province reculée de Oddar Meanchey en décembre 2013.*



L'enquêteur provincial Chhim Rat s'occupe des documents administratifs relatifs à une affaire avec un agent du tribunal de la province de Banteay Meanchey

En 2013 et 2014, les avocats d'IBJ ont fourni une protection juridique à plus de 3200 des plus vulnérables individus du Cambodge. En fournissant une représentation juridique à des milliers d'individus qui n'auraient pas pu exercer leurs droits fondamentaux, IBJ joue un rôle vital dans la réduction de la maltraitance carcérale et de la torture au Cambodge. En 2014, IBJ a également effectué plus de 600 consultations juridiques, obtenu 397 réductions de peines, 66 acquittements et 16 affaires abandonnées ou classées.

IBJ fournit une protection juridique complète à travers le pays, dans 22 des 25 provinces cambodgiennes. Tout en continuant à lutter contre le problème de manque d'avocats et de professionnels formés, notamment dans les lieux les plus reculés, IBJ a étendu ses

services à la province reculée de Oddar Meanchey en décembre 2013. Sans services de protection juridique disponibles pour les personnes accusées dans la plupart des parties du Cambodge, les 9 Defender Resource Centers (DRCs) d'IBJ sont une ressource cruciale pour les individus nécessitant un accès à une assistance juridique rapide.

IBJ utilise un grand éventail d'activités afin d'augmenter l'accès à l'assistance juridique. En Janvier 2013, IBJ a établi une ligne téléphonique de défense juridique (Legal Defense Hotline) permettant d'établir un contact plus rapide entre la personne accusée et les avocats d'IBJ. Diffusées par le biais de nos programmes d'émission de radio, des campagnes de sensibilisation aux droits et dans les commissariats de police de toutes les provinces où IBJ est active, la ligne téléphonique a reçu 571 appels en 2013 et 490

en 2014.

En collaboration avec l'ordre des avocats du Royaume du Cambodge (BAKC) et en tirant partie de l'expertise de quelques praticiens des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux Cambodgiens (ECCC) en 2013 et 2014, IBJ Cambodge a organisé une série de formations avec succès, permettant aux avocats de plaider plus efficacement dans les salles d'audience et de fournir une meilleure défense. IBJ a également travaillé avec le secrétaire d'État du Ministère de la Justice (MOJ) son Excellence Hy Sophia et avec le secrétaire d'État adjoint du Ministère de la Justice son Excellence Pov Samphy, afin de diriger 116 avocats lors de programmes pédagogiques se focalisant essentiellement sur les aspects clés du code pénal.

Ces événements ont solidifié la relation de coopération entre IBJ Cambodge et les institu-

### FAITS JURIDIQUES :

### Cambodge

#### État de droit (rang centile)

2013 : 16

#### Population carcérale en 2013 :

15 175 ; 99 pour 100,000

#### Sources :

Indicateur de l'Etat de droit  
World Bank, Worldwide Governance Indicators

Population Carcérale et taux:  
International Centre for Prison Studies



Les membres d'IBJ Cambodge réunis lors de la retraite du personnel d'IBJ

tions étatiques cambodgiennes, un partenariat extrêmement précieux à la mission d'IBJ. A travers ses activités de formation, IBJ s'est efforcée de partager de précieuses connaissances du système de justice pénale avec les autorités judiciaires, aidant ainsi à trouver une entente commune sur les concepts clés présents dans les nouvelles lois pénales promulguées et promouvant une interprétation plus profonde et uniforme des droits légaux fondamentaux des accusés.

La partie clé de cette stratégie ce sont les tables rondes d'IBJ qui réunissent les autorités gouvernementales, les procureurs, les juges, les administrateurs pénitentiaires, les organisations de la société civile et les fonctionnaires de police pour un dialogue sur le meilleur moyen de mettre en œuvre les lois et de réduire les violations des droits de l'homme. En 2013, IBJ a conduit 4 tables rondes dans 4 provinces différentes, en se focalisant sur la mise en œuvre du code de procédure pénale et sur les défis particuliers auxquels doit faire face chaque province. 107 autorités judiciaires ont assisté à ces tables rondes présidées par son Excellent Hy Sophia. Les tables rondes sont une précieuse opportunité de coopération entre les différents groupes professionnels impliqués dans le système de judiciaire pénal et ont résulté sur plusieurs recommandations et engagements faits par les autorités. Dans une province par exemple, les représentants du secteur judiciaire se sont engagés

à prêter une attention particulière à la durée de la détention provisoire et à transmettre les connaissances acquises durant la discussion à leur communauté professionnelle.

En 2014, 291 représentants de justice ont assisté à 11 tables rondes organisées par IBJ. Le secrétaire d'état du Ministère de la Justice, le président du BAKC et le procureur général de la Cour d'Appel ont alternativement présidé ces événements. Ces discussions ont eu un impact énorme sur le changement de perception des représentants de justice relativement à la procédure judiciaire. En 2014, dans les provinces de Takeo et Prey Veng, IBJ a également expérimenté un nouveau format de tables rondes avec l'objectif de renforcer les compétences de la police local.

IBJ Cambodia continue d'atteindre activement les citoyens cambodgiens les plus désavantagés à travers une série de programmes de sensibilisation aux droits. En 2013, IBJ a organisé 40 évé-

nements d'éducation juridique communautaire (Community Legal Education, CLE) qui ont impliqué 2 171 participants. En 2014, ce sont 2 664 individus qui ont participé au 47 événements CLE organisés par IBJ. Des enregistrements radio d'IBJ, fournissant des informations sur les droits des accusés, l'accès à la justice et la façon de contacter le DRC provincial le plus proche, ont été diffusés plusieurs fois par jour dans les provinces où IBJ possède un centre, avec des millions d'auditeurs estimés. En coopération avec le East-West Management Institute, IBJ a également organisé des nuits Community Road Mobile Shows Movie dans 12 communes afin d'informer plus de 5 600 personnes sur leurs droits.

Dernièrement, les campagnes de sensibilisation aux droits qu'IBJ a conduit dans les prisons, en coopération avec le Département général des Prisons (GDP), ont eu un retour très positif. IBJ a organisé 28 sessions de sensibilisation aux

droits fondamentaux durant l'année 2014 auxquels ont participé quelques 529 prisonniers. IBJ a fourni aux détenus des informations sur la meilleure façon d'exercer leurs droits fondamentaux, a développé un manuel pour ses avocats sur la conduite d'une sensibilisation juridique en prison et a distribué des dépliants. Reconnaisant la pertinence de ces sessions de sensibilisation juridique, le GDP a demandé à IBJ d'animer une session pour les agents pénitentiaires également. En conséquence, IBJ a formé un total de 162 agents pénitentiaires sur les procédures pénales et les droits fondamentaux des prisonniers à travers les différentes provinces.

IBJ s'est engagée à maintenir de bonnes relations avec les organisations de la société civile locale et les institutions étatiques. Les relations étroites qu'IBJ entretient avec le procureur général de la Cour d'appel, le GDP, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur et le BAKC ont facilité de manière significative sa capacité à accéder aux prisons et à mener des formations juridiques effectives. Les représentants étatiques ont activement aidé IBJ à mener à bien ses programmes de protection juridique. Lorsqu'IBJ rencontre des difficultés d'accès aux prisons de certaines provinces, le GDP lui fournit une lettre de soutien donnant aux avocats d'IBJ un accès libre aux prisons, les aidant ainsi à accéder aux clients dans le besoin.



De gauche à droite, le directeur du programme international d'IBJ Sanjeewa Liyanage; Mao Sary, membre de l'équipe juridique; So Being, le directeur adjoint du programme national et Ouk Vandeth, le directeur du programme national.

## Les avocats d'IBJ interviennent pour sauver un jeune garçon suite à un aveu forcé

En novembre 2013, Vannak, 16 ans, fut interrogé par deux agents de police alors qu'il était dans une boutique internet. Les agents l'ont accusé de complicité de tentative de dégradation de propriété et violences intentionnelles, sans l'informer de son droit à un avocat. Effrayé à l'idée de subir des violences s'il n'avouait pas les crimes dont il ne savait rien, il a avoué. Ces crimes étaient passibles d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 15 ans et d'amendes de plus de 10 millions de riel (environ 2 000\$). Vannak fut donc arrêté et conduit au commissariat de police. Préalablement à l'arrestation de Vannak, un de ses amis avait été impliqué dans une bagarre. Quand la police interrogea l'ami de l'auteur, celui-ci mentit et impliqua Vannak dans le crime. Cependant, le jour où l'attaque a eu lieu, Vannak était avec un ami jouant au volleyball.

Après 6h au commissariat situé à 2h de la ville frontalière de Battambang/Thaïlande où Vannak vit avec sa mère, Vannak fut autorisé à l'appeler. Toutefois, parce que les formulaires nécessaires à l'admission en prison n'avaient pas été signés et qu'il était trop tard, ce jour là, pour trouver un juge pour cela, Vannak fut placé en détention pour la nuit. Ce n'est que lors de son audition le lendemain matin que le juge l'informa de son droit à un avocat.

Quand la mère de Vannak arriva au palais de justice, après un voyage coûteux qu'elle a dû faire plusieurs fois, le greffier l'envoya vers IBJ où elle reçut une assistance de Sothea, l'avocate provinciale du Defense Resource Center à Battambang. Sothea prit en charge le cas de Vannak dès le premier stade de la procédure. Elle présenta l'ami de Vannak, qui avait passé la journée avec lui le jour de l'incident, comme témoin et souligna qu'il n'y avait pas de preuves démontrant l'implication de Vannak dans l'infraction. Cette action rapide a abouti à l'abandon de l'affaire par le juge d'instruction et à la libération immédiate de Vannak. Pendant la procédure, Vannak a passé 15 jours en prison. Il a passé ses journées dans une cellule de 5m sur 5 avec 20 autres détenus, trouvant le sommeil et la nourriture rares, mais capable d'utiliser ces matinées pour faire de l'exercice.



Vannak raconte son expérience en prison

Vannak a senti qu'il était chanceux car, comme il l'a raconté, les nouveaux prisonniers étaient souvent contraints de rester dans les salles de bains jusqu'à ce qu'une place se libère dans les cellules. Cependant, les gardiens pénitentiaires se sont pris d'amitié pour lui et l'ont donc autorisé à rester dans la cellule surpeuplée.

Sur sa libération, Vannak se dit « totalement heureux ». Sa mère aussi a été profondément soulagée après avoir passé chaque jour à pleurer, car elle « savait que c'était une erreur », et se demandait « pourquoi ils faisaient ça à son fils? ». En tant que mère célibataire ne gagnant que 100\$ par mois comme gérante d'une pharmacie, elle ne pouvait pas lui rendre visite car la prison était trop loin et elle avait déjà dépensé une grande partie de son revenu dans le trajet jusqu'au bureau d'IBJ. Sa sœur a tenté de lui rendre visite mais les gardes ont refusé car leur politique n'autorise les visites que tous les 15 jours. Inutile de préciser que la mère de Vannak était très contente de la libération de son jeune fils. Aujourd'hui, à 17 ans, Vannak est en terminale et espère devenir médecin. Heureusement, de fausses accusations et un aveu forcé ne seront plus un frein à l'achèvement de ses études.



Erica Larsen, stagiaire juridique au sein d'IBJ; Vannak et sa mère ainsi que Kakyhan (assistante juridique)

# Travailler avec les acteurs locaux pour transformer la justice pénale

*IBJ Chine lance deux nouveaux programmes pluriannuels en 2013 et 2014*

*« Je ne suis ni un avocat célèbre ni un avocat riche. Mais lorsque je réalise que certains clients sont très pauvres, ignorent les lois, et ont besoin d'une assistance juridique, je ne peux m'empêcher de tout tenter pour les aider ». Wang Yanmei, avocat membre d'IBJ Chine*

## FAITS JURIDIQUES :

### Chine

#### Etat de droit (rang centile)

2013: 40

#### Population carcérale en 2014 :

1,657,812

119 pour 100,000

En 2013 et 2014, IBJ a pu toucher chaque province et région autonome de Chine. Grâce à ses programmes de formation live et en ligne, ses campagnes d'information sur les droits, ses activités de renforcement des communautés, et ses projets pilotes dans les districts locaux, IBJ a fait des progrès significatifs dans sa mission pour l'amélioration du respect des droits de l'accusé. IBJ Chine opère depuis trois bureaux : un Centre de ressources juridiques national (CRJN) à Pékin, un Centre de ressources juridiques Sud-Est (CRJSE) à Wuhan, et un Centre de ressources juridiques Nord-Ouest (CRJNO) à Xi'an.

IBJ a travaillé de manière assidue pour encourager le développement d'un système judiciaire réellement capable de protéger les droits de l'accusé. Nous fûmes enchantés lorsque nos efforts et ceux de bien d'autres en faveur de la réforme juridique aboutirent à l'introduction par la Chine d'un nouveau Code de procédures pénales (CPP), qui entrât en vigueur le 1er janvier 2013. Le nouveau CPP améliore grandement certains aspects du système judiciaire, notamment en étendant la protection juridique, en introduisant des

mesures qui assurent les dépositions des témoins devant les tribunaux, en instaurant de nouvelles procédures concernant la détention provisoire, en excluant l'admissibilité des preuves illégalement obtenues, en élargissant le rôle des avocats de la défense pour couvrir le début des procédures, et en développant les procédures spéciales pour mineurs.

Les activités d'IBJ en Chine furent conduites dans le cadre de trois projets pluriannuels majeurs : le projet « Centre de ressources juridique Chine », le projet « Défense des populations marginalisées en Chine », et le projet « Prochaine génération chinoise de défenseurs des droits ».

Sous l'égide du projet « Centre de ressources juridique Chine », plusieurs activités de renforcement des capacités ont été menées.

Elles ont inclus une initiative de formation des formateurs, les Defender Empowerment Series (DES) ; un projet de prise en charge des dossiers à un stade précoce de la procédure grâce à cinq Defender Engagement Corps (DEC), des groupes d'avocats engagés ; une série d'initiatives sur la justice des mineurs ; des activités de d'information sur les droits ; et une série de salons et symposiums visant à développer des solutions aux problèmes identifiés au sein de la justice pénale et à renforcer la communauté judiciaire.

Avec l'initiative DES, nous avons accrédité 42 nouveaux experts formateurs. Les efforts d'IBJ pour renforcer les capacités par la formations de formateurs experts a répondu à un besoin important de l'environnement judiciaire local. Les nouveaux formateurs issus des DES



Le professeur Ming, précédemment formée par le programme DES, dirige la formation lors d'un événement du programme « Series of Trainings » (SOT)



Des participants aux « Series of Trainings » (SOT) en Chine

d'IBJ ont ensuite transmis à 5 194 autres professionnels de la justice les compétences de défense acquises, à travers 54 sessions de formations qui ont eu lieu dans 16 provinces et zones administratives.

Grâce à nos cinq équipes DEC opérant dans les provinces de Shaanxi, Hubei, Fujian et Shandong, ainsi que dans les villes de Pékin et Tianjin, le travail d'IBJ a dépassé le cadre des formations pour permettre l'accès à un avocat formé par IBJ à plus de 450. Comme le remarque un juge de l'un des districts pilotes des programmes d'IBJ, « *Après le début du programme, les avocats ont obtenu un accès précoce aux dossiers dans les postes de police. Ce changement est très bon car il permet aux juges d'obtenir des éléments de preuve de la part des deux parties et de rendre un jugement plus juste.* »

Grâce à nos activités d'information sur les droits, menées dans le cadre de notre initiative sur trois ans, IBJ a distribué plus de 23 000 documents d'information, et assuré des consultations juridiques gratuites pour 2 351 individus. Ces campagnes ont eu lieu dans toute la Chine, atteignant 12 provinces, trois régions autonomes, et deux municipalités administrées séparément. Pour conduire

ces campagnes, IBJ a collaboré avec les forces de police locales, les cliniques des universités de droit, les ONGs locales, et les cabinets d'avocats, renforçant ainsi les liens entre IBJ et la communauté.

A travers ce projet, IBJ s'est aussi efforcé de promouvoir de nouveaux modèles pour la gestion des dossiers des mineurs, comme l'utilisation de rapports d'enquêtes sur le contexte social par les procureurs et les avocats de la défense, la garantie d'un accès précoce à un avocat pour tous les mineurs, et l'utilisation des « Adultes appropriés » (AAs) pour les enfants sans responsable légal. En 2013 et 2014, notre équipe a travaillé avec 1 037 acteurs locaux dans le cadre de 30 tables rondes et symposiums pour développer des solutions pratiques à des problèmes de défense, aussi bien pour les mineurs que pour d'autres défendeurs vulnérables.

En Août 2013, IBJ lança une autre initiative majeure, le projet « Défense des populations marginalisées en Chine ». Ce projet ciblait les besoins des défendeurs handicapés, issus des minorités ethniques et linguistiques, ou des femmes dans le système pénal, et poursuivait nos efforts pour améliorer la représentation pour tous les accusés. En

2013 et 2014, nous avons travaillé en partenariat avec des acteurs nationaux et locaux possédant une expertise des questions de handicap, dans le but d'élaborer des directives pour l'amélioration de la protection des droits des suspects qui seront expérimentées au cours de l'année prochaine. De plus, nous avons formé à la défense plus de 282 travailleurs du secteur de la justice, et nous avons sensibilisé près de 4000 individus dans des régions défavorisées telles que la Mongolie et le Tibet, grâce à un accès direct à l'information sur les droits et aux conseils juridiques.

Développant davantage notre plateforme elearning, nous avons ajouté neuf nouveaux modules à nos 51 modules existants. Ces modules fournissent ainsi un accès gratuit et disponible 24h/24 7jours/7 à des formations en matière de conseil au plaidoyer pour la défense et d'analyse des preuves médico-légales, ainsi qu'à des formations d'actualisation des connaissances juridiques pour les avocats pénalistes dans tout le pays. Depuis le démarrage de notre projet en ligne en 2010 et jusqu'à fin 2014, ces cours ont été suivis plus de 50 000 fois. Récemment, nous avons signé des accords pour travailler en coopération avec

les avocats locaux dans deux provinces, afin de continuer notre travail d'assistance juridique précoce par un avocat après la fin de notre projet DEC.

Enfin, dans la deuxième moitié 2014, IBJ Chine a démarré une troisième initiative majeure, le projet « Prochaine génération chinoise de défenseurs des droits ». Ce projet vise à rendre le contenu des modules elearning accessible sur téléphone portable, à encourager de nouvelles équipes dédiées d'avocats de la défense grâce à quatre séries de formations étalées sur plusieurs mois, et à développer notre travail en faveur des défendeurs handicapés grâce à des formations spécifiques, live et en ligne, pour les professionnels de la justice. A travers nos programmes en ligne, nombreuses formations, et projets pilotes qui cherchent constamment à trouver des solutions innovantes à certains des problèmes légaux actuels les plus pressants, IBJ Chine continue à travailler sans relâche pour former des défenseurs des droits humains et donner de l'espoir aux innombrables femmes, enfants et hommes qui ont désespérément besoin d'une protection juridique.

## *Un avocat d'IBJ défend avec succès la mère d'un enfant handicapé*

En 2013, l'un des programmes de protection légale mis en œuvre par IBJ Chine fut le programme Defender Engagement Corps (DEC). Le DEC est un projet de prise en charge des dossiers à un stade précoce de la procédure, en tête des efforts d'IBJ pour fournir une assistance juridique dès le début de la procédure à des personnes qui n'auraient autrement pas eu accès à la justice.

Le DEC a aidé des centaines d'individus à accéder à un avocat, alors qu'ils n'auraient autrement pas eu les moyens de payer pour cette représentation juridique. L'une de ces personnes fut Mme Feng (ce nom a été modifié pour des raisons de confidentialité), qui vivait avec son fils handicapé et sa mère âgée. L'un de ses voisins avait construit un nouveau bâtiment à côté de sa maison. L'obstruction causée par ce bâtiment rendait l'entrée et la sortie de la maison très difficiles. Une altercation s'en suivit, pendant laquelle le voisin aurait battu l'enfant handicapé de Mme Feng. En tentant de défendre son fils, Mme Feng blessa l'agresseur. Le procureur décida de poursuivre Mme Feng pour blessure intentionnelle, une charge passible de 10 ans d'incarcération.

Mme Feng avait à charge son fils handicapé et sa mère âgée, qui présentait des séquelles cérébrales suite à un coup. Le procureur requit une peine de 4 ans, mais la perte de la principale personne ressource aurait imposé un lourd fardeau à la famille. Alors que la procédure venait tout juste d'être entamée et se trouvait devant le Bureau de la sécurité publique, un défenseur des IBJ Defender Engagement Corps se saisit du dossier et parvint à négocier un accord de réconciliation avec le voisin qui incluait le paiement de 20 000 yuan. En conséquence, le tribunal ne prononça à l'égard de Mme Feng qu'une peine de 8 mois d'emprisonnement, avec sursis d'un an.

Malgré cette condamnation, Mme Feng fut extrêmement soulagée que cette affaire n'ait pas abouti à pire, et reconnaissante pour l'aide d'IBJ. Ce jugement lui permit de continuer à s'occuper de sa famille plutôt que de passer plusieurs années en prison.

En 2013 et 2014, grâce à son projet Defender Engagement Corps, IBJ a assuré l'accès précoce à un avocat pour 271 individus.



La formatrice experte d'IBJ nouvellement accréditée Wan Yanmei (au centre), avec Anthony Natale, formatrice experte (à gauche), et Aurora Bewicke, Directrice du Programme Chine (à droite), pendant une formation « Defender Empowerment Series ».

# Une approche intégrée du renforcement de la Justice

*IBJ met en œuvre sa vision pour la réforme de la justice pénale en Inde*

« En plus des tables rondes organisées à Delhi, IBJ Inde a organisé un atelier de formation d'une journée entière pour le personnel administratif de la prison de l'Etat du Bengale occidental. »



Le directeur du programme IBJ Inde, Mr Ajay Verma anime un atelier de renforcement des capacités à la prison centrale d'Ajmer, au Rajasthan.

**A**u cours de deux dernières années, les efforts d'IBJ en Inde se sont étendus pour atteindre 26 des 29 Etats. En 2013 et 2014, IBJ s'est particulièrement concentré sur les personnes vulnérables des zones urbaines, qui ignorent très souvent leurs droits juridiques. Des avancées significatives ont été produites pour le renforcement du système de justice pénale.

Le Centre de ressources juridiques de New Delhi, également siège d'IBJ Inde, a régulièrement parrainé des avocats volontaires et formé avec succès près de 50 avocats aux stratégies juridiques lors des procédures préliminaires et du procès.

Avec le projet Duty Lawyers, IBJ Inde fournit

un accès rapide à un avocat compétent aux personnes en détention provisoire dans la prison de Tihar à New Delhi, la plus grande prison d'Asie. En 2014, IBJ Inde avait fourni une aide juridique gratuite à 750 détenus grâce au projet Duty Lawyer. Les trois quarts des requêtes de liberté provisoire soumises par les avocats d'IBJ ont reçu une réponse positive. Les avocats d'IBJ Inde visitent régulièrement les prisons pour se saisir des dossiers. L'accès précoce à un avocat a permis la libération de nombreuses personnes en détention provisoire.

Sur le long terme, les efforts d'IBJ Inde pour fournir une représentation juridique ont le potentiel de créer un modèle pour l'accès précoce aux avocats qui peut être

reproduit et déployé dans d'autres parties de l'Inde. IBJ Inde a organisé de nombreux ateliers et formations dans le but de renforcer les capacités à tous les niveaux de l'administration des prisons, y compris pour les assistants sociaux, les gardiens et le personnel carcéral, les avocats, et les agents des services judiciaires et correctionnels. Avec l'arrivée de Gulika Reddy, Legal Fellow, dans l'équipe de Chennai, IBJ Inde continue d'étendre ses services à travers le pays. Gulika, également membre de la communauté Global Shapers du World Economic Forum, dirige une équipe de six avocats pro-bono à Chennai.

La sensibilisation aux droits est une composante clef du portfolio d'IBJ Inde, tout

## FAITS JURIDIQUES : Inde

### Etat de droit (rang centile)

2013: 53

### Population carcérale en 2013 :

411,992

33 pour 100,000

comme la prise en charge pro-bono de dossiers et la formation des praticiens du droit. Ces campagnes ont eu un impact positif sur plus de 4000 détenus, suspects et condamnés. En 2013, IBJ Inde a conduit deux événements majeurs d'information sur les droits dans la prison de Tihar, touchant plus de 700 détenus grâce à ces sessions.

Dirigées par Mr Ajay Verma, le fellow IBJ et directeur du programme Inde, ces sessions ont fourni aux détenus des informations cruciales sur la représentation juridique, l'importance d'une communication efficace avec les avocats et les juges, la négociation de peine, et les procédures de demande de liberté provisoire. Ces événements sont une opportunité de répondre aux questions et aux préoccupations les plus pressantes auxquelles font face les détenus. En 2014, IBJ Inde a organisé deux événements d'information sur les droits pour plus de 1000 détenus, dont 862 adolescents des prisons de Tihar.

En collaboration avec l'autorité des services juridiques de l'Etat et du district du Rajasthan (RSLSA) et avec l'Initiative pour les droits humains du Commonwealth (IDHC), IBJ Inde a dirigé une série de formations et d'ateliers en matière parajuridique dans quatre prisons

à travers le pays. Organisées par le Fellow IBJ Ajay Verma, ces sessions ont enseigné à des détenus permanents comment fournir des informations juridiques de base aux détenus provisoires dans leur prison. Environ 110 parajuristes ont été formés grâce à cette initiative.

Dans un effort additionnel pour augmenter la protection juridique, IBJ Inde a créé avec le soutien de représentants de l'administration carcérale un manuel sur les droits et devoirs des prisonniers. Il fut distribué aux détenus des prisons de Tihar, et suivi par une discussion sur les droits, notamment le droit d'interjeter appel, la liberté conditionnelle, les permissions, et les peines.

Pour nous aider à mettre en œuvre notre vision pour la réforme de la justice criminelle, nous avons pris contact avec de nombreuses organisations locales qui partagent nos buts. En 2013, le Country Fellow Ajay Verma et d'autres membres du personnel ont participé à la conférence en criminologie de l'université nationale de droit de Delhi. L'événement a servi de plateforme à plusieurs acteurs locaux pour discuter les politiques de justice pénale en Inde, et c'est l'un des nombreux exemples des efforts faits pour étendre le réseau local d'IBJ.

Les tables rondes d'IBJ



Des volontaires parajuristes à l'atelier d'IBJ dans la prison centrale d'Ajmer, Rajasthan.



Mr Adhir Sharma, IPS – Second directeur général des prisons et inspecteur général des services correctionnels du Bengale occidental, interagit avec les participants.

ont été cruciales pour améliorer le dialogue entre les acteurs clés du système judiciaire. En Décembre 2013 et Septembre 2014, IBJ Inde et les prisons de Delhi ont organisé deux ateliers de renforcement des capacités pour les assistants sociaux. En Décembre, sous la direction de Mr Sunil Gupta, le plus haut magistrat des prisons de Delhi, et de Mr Ajay Verma d'IBJ Inde, les participants ont examiné le rôle des assistants sociaux dans les affaires juridiques. Ils ont discuté les principaux défis rencontrés dans leur travail journalier, et l'idée que la prison en Inde comporte un but de redressement éducatif. L'atelier de deux jours qui a eu lieu en Septembre visait à renforcer les capacités des surveillants, des surveillants en chef, et des surintendants adjoints des dix prisons de Delhi.

En plus des tables rondes de Delhi, IBJ Inde a aussi organisé un atelier d'une journée entière pour l'administration des prisons de l'Etat du Bengale occidental. Le thème fut « Les violences carcérales : prévention et remèdes ». L'atelier a sensibilisé 35 avocats et autres acteurs clés du système de justice pénal ouest bengali. Nous sommes profondément reconnaissants à toutes les organisations partenaires et tous les individus avec lesquels nous avons travaillé

pour continuer à développer l'accès à la justice. Les partenariats constructifs que nous avons forgés avec l'Initiative pour les droits humains du Commonwealth, le ministère des prisons, les ONGs (Unité Ajmer), l'Université nationale de droit de Delhi, l'Autorité des services juridiques de l'Etat et du district du Rajasthan, les prisons de Delhi, et bien d'autres, sont la pierre angulaire du travail d'IBJ pour la construction d'un système judiciaire durable.

# Influer sur le système judiciaire pour assurer une meilleure protection aux individus

*Le nouveau code pénal, promulgué suite aux efforts d'IBJ, entre en application*

*L'adage « La liberté est la règle, la détention est l'exception », est désormais codifié dans l'article 110 du nouveau Code*

Lorsqu'IBJ est arrivée au Burundi, une centaine d'avocats seulement étaient actifs dans le pays, et aucune forme d'aide juridique en matière pénale n'était disponible pour la population, qui compte approximativement 9 millions de personnes. Ceci n'est pas surprenant quand on sait que le Burundi, en termes de PIB par habitant, se classe parmi les trois pays les plus pauvres du monde. Avec un agenda du développement soumis à la pression d'une myriade de besoins urgents, peu de ressources sont allouées à la promotion de l'état de droit. C'est dans ce contexte qu'IBJ a ouvert en 2008, à Bujumbura, son premier Defender Resource Center.

Cet accord reflète l'engagement de la CNIDH à soutenir le travail d'IBJ en faveur des droits de la défense. Trop souvent négligés par la justice pénale, ces droits sont au cœur de l'approche développée par IBJ, dans le but d'assurer la mise en œuvre des droits constitutionnels et juridiques au niveau domestique. En ouvrant un Defender Resource Center (DRC) localisé au centre-ville de la capitale Bujumbura, IBJ a posé les bases d'une infrastructure physique qui devra se développer afin de permettre au Burundi de satisfaire un

jour la promesse d'un système juridique complet de protection pour tous ses citoyens. S'il sert de bureau et de quartier général pour toutes les activités d'IBJ au Burundi, le DRC de Bujumbura est également un endroit convivial qui invite les avocats à développer leurs compétences, à s'engager dans du mentorat individualisé, et leur permet d'accéder à des formations en ligne, ainsi qu'à des ressources et références juridiques.

Au Burundi, l'accès internet ou même à l'électricité ne sont pas toujours disponibles pour les avocats qui souhaitent travailler sur les dossiers de leurs clients. Le DRC et les avocats employés par IBJ sont donc toujours présents pour aider les défenseurs et améliorer leur capacité à fournir un conseil juridique efficace. Les avocats d'IBJ cultivent et développent leurs compétences en défendant les accusés indigents. Au cours

des trois dernières années, les avocats d'IBJ et d'autres avocats volontaires ont suivi une formation approfondie et en 2013, ils ont défendu 360 dossiers, dont 318 de manière pro bono. En démontrant qu'il est possible de fournir une protection juridique efficace, le DRC de Bujumbura sert de modèle pour un futur service national de défense publique à destination des plus pauvres et aide à instaurer une culture pro-bono – deux éléments absolument nécessaires pour permettre l'accès à la justice des individus indigents. IBJ est depuis longtemps en partenariat avec l'Association du barreau burundais. En 2013, 15 avocats burundais ont participé à un atelier « Communities of Conscience » (CoC) d'une semaine, qui s'est tenu à Genève et a été accueilli par l'Association du barreau genevois, avec le soutien de la ville et du canton de Genève.

## FAITS JURIDIQUES :

### Burundi

Etat de droit (rang centile)

2013 : 15

Population carcérale en 2013 :

7,793 ; 85 pour 100,000



La liberté est la règle, la détention est l'exception – IBJ enseigne leurs droits aux membres de la communauté à Bujumbura.

*Ces tables rondes ont été efficaces dans le sens qu'elles ont soulevé d'importantes questions au niveau national, et construit un environnement de dialogue ouvert, franc et constructif entre les éléments disparates du système judiciaire*



Des avocats Burundais à l'ouverture officielle de l'événement Communautés de Conscience dans la salle Alabama de l'Hôtel de Ville de Genève.

Au sein de la Maison des avocats de Genève, cet atelier fut une opportunité unique pour les avocats burundais et leurs pairs genevois de partager leurs expériences, compétences, stratégies et bonnes pratiques en matière de défense des droits des citoyens ordinaires.

IBJ Burundi organise régulièrement des tables rondes ouvertes à tous les agents du secteur de la justice dans le but de créer une plateforme collaborative qui permette la recherche de solutions pratiques aux défis pressants que rencontre le système de justice pénale. Parmi les participants, on compte des officiers du ministère de la justice et autres institutions étatiques, des représentants de la société civile et autres leaders des communautés locales, des officiers de police, des procureurs, et d'autres membres du système judiciaire. Les participants sont invités à traiter non seulement des obstacles à l'accès à la justice, mais également des étapes nécessaires vers un système judiciaire plus équitable.

IBJ encourage les participants aux tables rondes à générer des idées pratiques, qui s'attaquent aux challenges caractéristiques que rencontrent au quotidien les personnes travaillant pour la justice pénale. Sans aucun doute, l'accomplissement le plus notable pour IBJ en

2013 est le nouveau Code de Procédure Pénale promulgué en Avril 2013. IBJ avait systématiquement prôné la promulgation de ce code au travers de ses tables rondes, campagnes de radio, et campagnes d'information sur les droits. Le slogan d'IBJ pour la campagne, « La liberté est la règle, la détention est l'exception », est désormais codifié dans l'article 110 du nouveau Code.

IBJ a d'ors et déjà fait la preuve de l'efficacité de son travail d'éducation en matière de droits de l'homme, qui va des émissions radio aux campagnes d'information dans la rue, en passant par la sensibilisation des détenus dans les prisons. Les campagnes d'information sur les droits de l'homme menées par IBJ ont touché des centaines de burundais dans les communautés rurales éloignées, pourvoyant des informations accessibles sur les droits de l'accusé. IBJ est impatiente d'étendre ces activités, qui permettent notamment de soutenir ses efforts pour susciter un soutien populaire au développement d'une politique nationale de protection juridique des personnes dans le besoin, dans autant de provinces que possible.

Le bureau d'IBJ au Burundi étend sa protection juridique à autant de personnes détenues que possible, en particulier les

enfants en conflit avec la loi, les femmes, et les personnes âgées. Dans la deuxième moitié de 2013, IBJ a maintenu sa collaboration avec la Coopération technique belge, en fournissant des moyen de transport vers les tribunaux ruraux éloignés des prisons où les défendeurs se trouvent en détention provisoire. Entre juin et décembre 2013, IBJ a pris en charge un total de 112 nouveaux dossiers de défendeurs, dont certains étaient placés en détention provisoire depuis déjà plus de 6 mois.

Bâtissant les fondations d'un changement juridique durable, les relations d'IBJ avec la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, l'Association du barreau burundais, le Ministère de la justice, l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) lui ont permis de continuer à renforcer le domaine de la justice, et de mettre en avant l'accès à la justice. En ces temps difficiles, nous sommes continuellement encouragés par la manière dont nos défenseurs se battent pour la justice, et garantissent le respect des droits du procès équitable non seulement sur le papier, mais également en pratique.

## *Un jeune homme accusé à tort et torturé est libéré grâce à un avocat d'IBJ*

Claude est à son compte, et dirige une petite affaire de vente de viande grillée. Parmi ses clients il compte des policiers et des soldats de la commune de Muhuta (Province de Bujumbura), près de l'endroit où son affaire est implantée.

Un jour, alors qu'il rentre du travail, il est arrêté par un soldat et un officier de police qui le suspectent de transporter dans son sac des marchandises illégales. Il explique aux deux hommes qu'il s'agit seulement de nourriture qu'il ramène chez lui. Malgré cela il est sévèrement battu et perd trois dents. Ses voisins lui viennent en aide. Parmi eux se trouve le Chef de la Zone, qui l'accompagne au bureau d'IBJ lorsqu'il s'y rend pour rapporter son cas.

Un avocat d'IBJ se charge alors de l'affaire, qui est examinée par la Haute Cour de province de Bujumbura. Ce cas attire l'attention d'IBJ en raison de la déformation et de la mauvaise qualification des faits contenus dans le rapport rendu au procureur par l'officier de police

chargé de l'enquête. Qualifiés de coups et blessures, les faits présentent aux yeux des avocats d'IBJ toutes les caractéristiques d'un cas de torture : le défendeur a été agressé par des agents investis de l'autorité publique, qui l'ont faussement accusé de transport d'armes à feu et de drogues, causant à la victime un grave préjudice physique, constaté par ailleurs dans le rapport médical.

Le mauvais traitement des prisonniers reste un fait dû en grande partie aux conditions difficiles qui prévalent dans les prisons du Burundi. La totalité des 11 prisons sont surpeuplées, et le taux d'occupation atteint les 190% de la capacité des installations. La nourriture insuffisante, les pénuries d'eau, les cellules sombres et étroites, ainsi que les rares et très anciennes installations sanitaires sont le quotidien des détenus. Malheureusement, la durée des détentions provisoires n'est toujours pas maîtrisée, et la mise en œuvre des nouvelles procédures pénales reste un défi. Face à ces défis, IBJ travaille vigoureusement pour atteindre son but d'une nation libre de la torture.



L'avocat d'IBJ Astère Muyango assiste un client dans un cas de détention de mineur.

# Former la prochaine génération de leaders du secteur de la justice

*Fournir aux défenseurs les compétences dont ils ont besoin*

*En Janvier 2014, IBJ Rwanda avait pris en charge plus de 375 dossiers, sensibilisé 30 000 individus à travers ses campagnes d'information sur les droits, conduit des formations et tables rondes pour plus de 200 avocats, et mené deux campagnes de radio, atteignant ainsi plus de 200 000 individus.*

## FAITS JURIDIQUES :

### Rwanda

État de droit (rang centile)  
2013 : 51

Population carcérale en 2012 :  
55,618; 492 pour 100,000

Le Defender Resource Center (DRC) de Kigali se trouve à seulement deux kilomètres de la Cour Suprême du Rwanda et du Ministère de la Justice, et s'érige en modèle pour l'infrastructure d'aide judiciaire locale en matière pénale qu'IBJ espère établir à l'échelle du pays.

En construisant des partenariats avec le Ministère de la justice, le bureau du Procureur général, et le Barreau de Kigali, IBJ délivre efficacement une assistance judiciaire en matière pénale à ceux qui en ont le plus besoin. Après avoir sensi-

bilisé grâce à ses campagnes d'information en matière de droits de l'homme près d'un millier d'individus, et défendu à travers ses avocats des centaines de dossiers, IBJ continue ses efforts pour promouvoir la justice et le droit d'être représenté au Rwanda. IBJ joue également un rôle actif dans le système judiciaire du Rwanda par son travail avec le Ministère de la justice sur une politique nationale généralisée d'aide légale.

En 2013 et en 2014, le responsable local d'IBJ John Bosco Busingo a travaillé avec d'autres membres de l'équipe d'aide judiciaire pour éten-

dre la culture d'aide légale au Rwanda. En accueillant les réunions de la Criminal Defense Task Force, et le Legal Defense Skills Training Workshop, IBJ prépare les futures générations de défenseurs talentueux, et leaders en matière de justice.

Les membres de l'équipe IBJ servent d'excellents exemples pour leurs pairs du barreau de Kigali. Chacun d'entre eux montre un engagement pour l'intérêt général qui donne aux citoyens ordinaires une raison d'espérer que, doucement mais sûrement, leur accès à la justice continuera à



Le directeur du programme national John Bosco Busingo parraine un jeune avocat au cours d'une formation organisée par IBJ à Kigali.



Réunion de la Criminal Defense Task Force à Kigali

s'améliorer. Le peu de res

sources orientées vers l'état de droit, et le nombre d'agents de police mal formés et sous-payés qui recourent encore à la torture comme moyen d'enquête bon marché, rendent indispensable la poursuite du travail de formation

des jeunes avocats de défense pénale et d'information des citoyens ordinaires sur leurs droits juridiques entrepris par IBJ.

Le 23 juillet 2014, avec le soutien de la Fondation des ONG finlandaises pour les droits humains, le responsable local d'IBJ John Bosco Busingo a dirigé une formation pour 23 avocats issus d'organisations d'aide juridique rwandaises qui assistent les indigents et populations vulnérables.

La mission d'IBJ est de fixer des objectifs qui assurent un changement juridique, en travaillant en partenariat avec les ONGs, les ministères gouvernementaux, les barreaux et autres organisations. Nous sommes extrêmement reconnaissants à tous nos partenaires qui partagent notre vision et soutiennent

## *IBJ réponds aux prières de représentation juridique*

Le 12 Février 2013, alors qu'il se trouvait dans le quartier de Remera à Kigali, Nirere Dieudonne est arrêté jeté derrière les barreaux de la prison de Remera sans procès. Il y resta pour plus de deux ans. Dieudonne a 35 ans, et il est de religion catholique. Il est orphelin car ses parents ont été victimes du génocide. Au moment de son arrestation, il est au chômage et n'a par conséquent pas les moyens de s'offrir un avocat.

Avant son incarcération, Dieudonné n'avait aucune idée des horreurs qui l'attendaient. Il a partagé l'expérience de ses 2 ans en prison avec IBJ : « La vie en prison est difficile. La prison n'est pas un endroit où l'on est censé aller. Dans une situation comme celle-ci, on ne sait pas si on va s'en sortir. »

Dieudonné a passé ses 22 mois de détention dans un grand dortoir surpeuplé, avec de nombreux autres prisonniers. Ses audiences devant la justice sont des échecs en raison de l'absence d'avocat pour assurer sa défense. Son souhait le plus cher est qu'un avocat prouve son innocence devant une cour de justice.

Heureusement, les avocats d'IBJ le trouvèrent un jour à la prison de Remera, et écoutèrent sa triste histoire. IBJ réussit à obtenir pour lui une nouvelle audience, et au bout de cinq semaines seulement il fut libéré pour manque de preuves.

L'histoire de Dieudonné rappelle l'existence d'un problème plus large. Nombre de jeunes sont victimes du mauvais fonctionnement du système judiciaire, et un nombre croissant d'affaires aboutissent à des jugements injustes, dus principalement à un manque de représentation judiciaire gratuite.

Il paraît essentiel d'instaurer un contrôle rigoureux de l'exercice des pouvoirs de police, afin d'éviter brutalité et injustices. Les efforts d'IBJ visent à sensibiliser les agents de police aux droits des membres de la communauté à travers divers des programmes de formation. De manière plus générale, l'existence d'un système judiciaire accessible et juste est primordial, et doit faire partie des priorités.

# IBJ fournit des services juridiques essentiels au Zimbabwe

*Changements dans le paysage judiciaire du Zimbabwe à travers de campagnes d'information sur les droits, de sessions de formation, et de tables rondes*

*Nos relations avec le Barreau du Zimbabwe se sont développées de manière très satisfaisante, et nous avons collaboré avec eux pour l'organisation de sessions de formation*



Les membres d'IBJ Zimbabwe, Innocent Maja et John Burombo animent une table ronde à Harare

IBJ est un acteur essentiel dans le système judiciaire du Zimbabwe. Avec le soutien de la ville de Genève en 2014, IBJ Zimbabwe a continué ses efforts pour représenter les accusés indigents. En assistant le plus grand nombre possible de détenus, IBJ a fourni un travail important qui lui a permis de maintenir le taux élevé de 80% de remise en liberté affiché depuis 2010.

En 2014, les avocats IBJ ont représenté plus de 100 nouveaux cas, principalement à Harare et Chitungwiza. Il faut noter que sur les 96 cas jugés, 23 furent conclus par un abandon des charges après qu'IBJ se soit impliqué.

Grâce à des efforts continus pour maintenir une relation positive avec les autorités carcérales, nous sommes heureux d'affirmer que les avocats d'IBJ n'ont ren-

contré aucun problème pour accéder aux détenus en 2013 et 2014. La situation reste toutefois inquiétante, avec 35% de cas de torture observés sur la totalité des dossiers pris en charge. Et le taux réel de torture au Zimbabwe pourrait bien être encore supérieur à celui observé. Ceci démontre le besoin pour IBJ Zimbabwe de maintenir ses efforts de représentation des accusés indigents. Grâce à l'intervention d'IBJ, 23% des accusations sont écartées ou abandonnées pour insuffisance de preuves, et 16% des accusés sont acquittés. On totalise donc 39% de poursuites criminelles menées à l'encontre d'individus innocents.

Deux sessions de formation sur le renforcement des capacités des professionnels de la justice ont été organisées par IBJ, en partenariat avec

le Barreau du Zimbabwe. Ces événements ont attiré un total de 80 participants pour les deux sessions de septembre 2014 à Harare et Bulawayo. Ces sessions furent conduites par des avocats expérimentés et estimés de leurs pairs, et se focalisèrent sur les règles régissant la pratique de la profession d'avocat, les procédures préliminaires au procès, l'efficacité de la préparation au procès, les contre-interrogatoires, l'interprétation juridique, les observations finales, et la rédaction juridique. Les sessions de formations se sont également concentrées sur la construction de réseaux d'avocats. Les participants ont convenu d'un soutien mutuel visant à fournir de services juridiques de qualité aux plus vulnérables de la société zimbabwéenne.

Les campagnes d'information sur les droits sont un outil important pour IBJ, et sont conduites non seulement dans les prisons, mais également à la radio. Dans le cadre du programme « Les roues de la justice » diffusé par la corporation des radios du Zimbabwe, SFM radio a interviewé les avocats d'IBJ à deux reprises. Ces programmes ont insisté sur les droits constitutionnels de l'accusé, relatifs notamment à la liberté, à l'arrestation et la détention, à la dignité

## FAITS JURIDIQUES :

### Zimbabwe

État de droit (rang centile) :

2

Population carcérale :

17 484 ;

135 pour 100,000

humaine, à l'interdiction de la torture, au droit à un procès équitable ; ainsi que sur le cas particulier des enfants. Elles ont également abordé des possibilités de réforme légale et institutionnelle visant à améliorer le fonctionnement de la justice, comme par exemple la mise en accord des lois nouvelles avec la Constitution, l'amélioration du système de gestion des dossiers des cours de justice, l'amélioration de l'accès aux services d'aide juridique étatique, et la délicate question du moratoire sur la peine de mort. Pour chaque diffusion, approximativement 500 000 personnes ont écouté le programme, soit environ 8% de la population du Zimbabwe.

Deux tables rondes ont été organisées à Harare, en août et en septembre 2014. La première s'est concentrée sur la question de déterminer le besoin de réforme au Zimbabwe, particulièrement avec l'arrivée de la nouvelle Constitution, entrée en vigueur en mai 2013. Les participants ont identifié plusieurs domaines nécessitant des réformes, dont les procédés et procédures, l'administration des tribunaux, les conditions

de détention, et la formation du personnel judiciaire. Ils ont également débattu le besoin de réforme institutionnelle afin d'assurer la mise en œuvre et le respect des lois et des procédures, en adéquation avec les lois déjà existantes et la codification des crimes dans la nouvelle Constitution, ainsi que celui d'élaborer des règles de procédure exhaustives pour le fonctionnement de la Cour Constitutionnelle.

La seconde table ronde incluait des membres du Barreau du Zimbabwe, et s'est concentré sur le problème de la corruption dans le système judiciaire du Zimbabwe. Les participants s'accordèrent sur le fait que la corruption est un problème majeur pour le système de justice pénale, particulièrement lorsque les praticiens du droit contribuent à l'augmentation du problème. Après analyse des causes principales de la corruption dans le système, des recommandations furent émises afin de traiter le problème. Ces recommandations incluent l'utilisation d'organisations telles que le Barreau et IBJ pour protester contre la corruption, une obligation pour les avocats de se former en

continu, une action ferme du Barreau contre ses membres impliqués dans des affaires de corruption, une amélioration de la rémunération, particulièrement pour les avocats débutants, et la conduite de campagnes de sensibilisation contre la corruption.

Nos relations avec le Barreau du Zimbabwe se sont développées de manière très satisfaisante, et nous avons collaboré avec eux pour l'organisation de sessions de formation. Dans le futur, nous continuerons à proposer des sessions de formation conjointes, qui feront partie intégrante à la fois du programme de développement professionnel continu du Barreau du Zimbabwe, et du programme de formation de base d'IBJ. IBJ travaille également en partenariat avec le Barreau pour mettre en place des programmes d'assistance juridique dans d'autres centres urbains majeurs, qui soient similaires à celui déjà mis en place à Harare. A cet égard, nous travaillons sur une ébauche de Memorandum, destiné à solidifier encore davantage notre relation.

A travers des relations soigneusement cultivées, des

formations, et des activités d'assistance juridique, IBJ change progressivement le paysage juridique du Zimbabwe. En développant les liens avec les institutions judiciaires, et notamment le Barreau du Zimbabwe, les efforts d'IBJ pour construire un soutien institutionnel et gouvernemental pour nos programmes est crucial pour engendrer des changements systémiques dans le système judiciaire du Zimbabwe. C'est seulement en construisant progressivement des infrastructures judiciaires durables que l'on pourra s'assurer que le respect de l'état de droit soit ancré dans le tissu social, et que les individus soient traités avec dignité et respect.

## *IBJ fournit une assistance pro-bono aux individus dans le besoin*



John Burombo avec Tendai M

Le 19 mars 2014, Tendai M fut arrêté sur la base de la section 124 de la loi pénale sur la possession de biens volés, après avoir acheté des vêtements à un marchand. La punition pour possession de biens volés est une amende pouvant aller jusqu'à 5000\$ ou/et 25 ans d'emprisonnement. Marié avec deux

enfants, Tendai se retrouva ainsi dans une situation très difficile, pour un crime qu'il n'avait pas commis.

En effet, il ignorait totalement que les vêtements achetés chez ce vendeur avaient été volés. Il avait auparavant acheté d'autres vêtements chez ce même vendeur, sans rencontrer aucun problème.

IBJ lui vint en aide le 1er Avril, alors qu'il avait déjà passé 26 jours en détention. Son avocat, John Burombo fit valoir qu'au moment où

Tendai avait pris possession des vêtements il ignorait qu'il s'agissait de biens volés, et l'avait appris seulement au moment de son arrestation. Après sa libération sous caution pour un montant de 50\$, Tendai fut acquitté de toutes les charges, et son dossier fut clos.

Tendai est extrêmement reconnaissant à IBJ pour l'assistance judiciaire qui lui a été fournie. « Lorsque les officiers de la prison nous ont dit que des gens d'une ONG qui fournit une aide judiciaire gratuite cherchaient des gens ayant besoin d'aide, je ne pouvais pas en croire mes oreilles. J'étais en train de me creuser la tête pour trouver un moyen d'engager un avocat alors que je n'avais pas les moyens de payer les honoraires qu'ils facturent normalement. Et là on me dit que je peux être aidé gratuitement! Je dois admettre que j'étais un peu méfiant, mais dès que j'ai rencontré les gens d'IBJ j'ai été rassuré. Merci beaucoup à IBJ pour son assistance. J'espère que votre travail va continuer, car il est indispensable pour beaucoup. »





L'intervention du Professeur Christie Warren durant la formation sur l'aide juridique du Myanmar

l'Union, des forces de police du Myanmar et d'avocats du Myanmar Legal Aid Network (MLAW). Plusieurs experts et professionnels du droit de milieux divers ont participé à cet événement, notamment des professeurs de droit, des présidents et des membres expérimentés des law societies régionales, des avocats et consultants expérimentés ainsi que d'inspirants avocats de l'aide juridique venant des 4 coins du monde menés par l'équipe principale d'IBJ.

Pendant la semaine de formation, la délégation

du Myanmar a été tenue par le Haut-Commissaire britannique, l'Ambassadeur d'Espagne, et les meilleures cabinets d'avocats pour divers aspects du programme de formation. La délégation du Myanmar a également passé une journée avec des agents pénitentiaires expérimentés de la prison de Changi, qui ont partagé leurs expériences sur la gestion des prisons et la réhabilitation des criminels.

Les sessions d'acquisitions de compétences et de renforcement des capacités ont été tenues par la National

University of Singapore's Lee Kuan Yew School of Public Policy, Clifford Chance et Shearman & Sterling. Cela s'est avéré être une plateforme unique ouverte au dialogue et à un véritable engagement entre les membres du gouvernement et les jeunes avocats.

Cet événement sans précédent a été l'annonciateur d'un début exaltant des projets d'IBJ au Myanmar. Les participants ont fourni des commentaires extrêmement positifs et ont également suggéré qu'il faudrait faire davantage pour développer le système d'aide juridique au Myanmar. IBJ s'investit dans un engagement davantage approfondi avec tous les acteurs afin de promouvoir l'aide juridique pénale au Myanmar.

L'autre principale réalisation du SJTC durant sa troisième année d'existence a été le lancement de 50 modules de eLearning (formation en ligne). Les modules sont spécifiques à 7 pays de l'ASEAN : le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, le Myanmar, les Philippines, la Thaïlande, le Vietnam et l'Inde. Les sujets

traités incluent les droits de la défense, les droits et les obligations des avocats de la défense, les relations entre les avocats et leurs clients, la présomption d'innocence, les stratégies de défense, les preuves, le contre-interrogatoire, les procédures de plainte, la détention provisoire et la prévention contre l'utilisation de la torture comme outil d'enquête ou contre d'autres formes de tortures.

Pour garantir l'exactitude des modules, le SJTC a tiré partie de ses relations avec des cabinets d'avocats internationaux pour faire appel aux services d'avocats de certains pays spécifiques afin de revoir le matériel.

Grâce à ces modules de formations, le SJTC aide un groupe d'avocats, en expansion constante, à travers le monde à développer leurs aptitudes et connaissances via une plateforme de formation en ligne accessible à la demande. Cela permet à IBJ d'accomplir sa mission de fourniture d'un accès rapide à une assistance juridique compétente aux citoyens ordinaires.



Les participants à la formation sur l'aide juridique du Myanmar

# JusticeMakers

*Le premier programme mondial stimulant l'innovation dans le secteur de la justice*

*IBJ offre des bourses de 5000 dollars aux projets sélectionnés, après un examen minutieux par un jury, pour leur niveau exceptionnel d'efficacité, viabilité et capacité à inspirer les autres à entreprendre au niveau local des entreprises similaires*

Le programme JusticeMakers d'IBJ est la première compétition juridique mondiale visant à aider les défenseurs des droits au niveau international. En connectant des défenseurs des droits du monde entier, le programme JusticeMakers est un composant déterminant dans la stratégie d'IBJ de faire pencher la balance de la justice en notre faveur et d'assurer le respect des droits de la défense internationale. Depuis son inauguration en 2008, le programme s'est constamment étendu, comprenant aujourd'hui plus de 55 détenteurs d'une bourse JusticeMakers. Leurs projets sont soutenus dans 37 pays du monde.

La plateforme internet

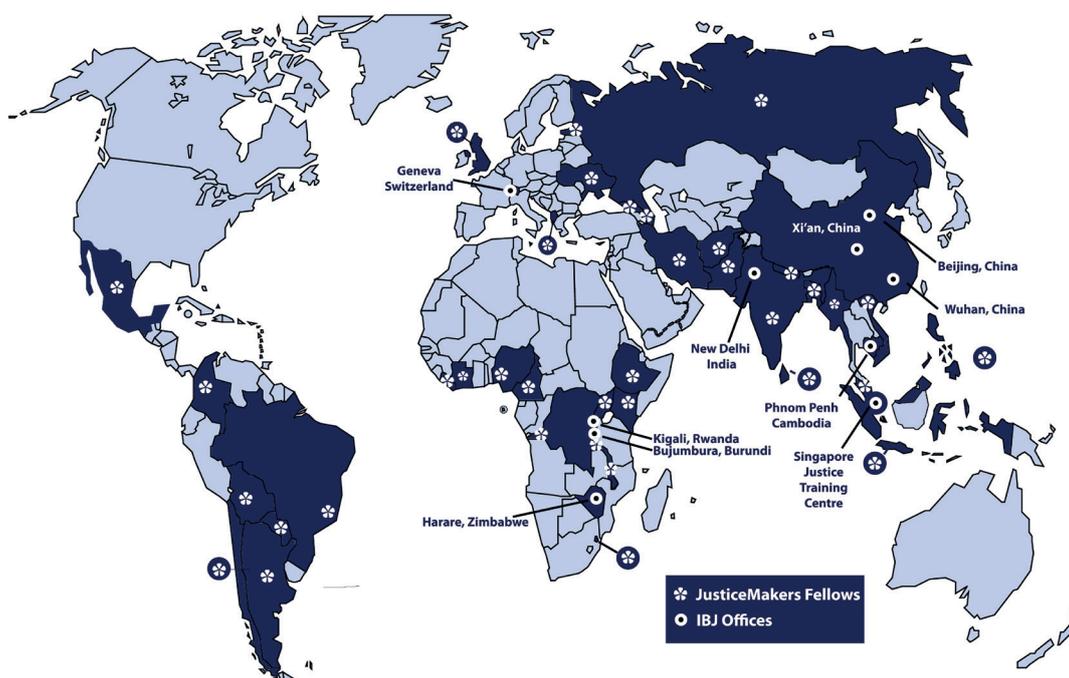
JusticeMakers (<http://justicemakers.inj.org>) connecte des avocats et des défenseurs des droits du monde entier, leur permettant de partager leur richesse intellectuelle et leurs meilleures pratiques dans le domaine de la justice criminelle et de s'entraider pour affronter les défis de leur pratique professionnelle. L'effort en ligne est aussi soutenu par une structure de partenariat qui diffuse les outils et la richesse du savoir du site internet à ceux vivant au-delà de la fracture numérique. Cette communauté en ligne unique est capable de libérer les énergies collectives des avocats pénaux mondiaux et aide à réaliser le vaste potentiel des accords internationaux relatifs aux droits de l'homme.

En traitant des probléma-

tiques plus vastes relatives à la justice sociale, à la fois dans un contexte local et mondial, la philosophie du programme JusticeMakers d'IBJ est d'inspirer et de permettre à des personnes ordinaires d'accomplir des choses extraordinaires.

Découvrir ces héros méconnus de la justice est un des objectifs des compétitions du programme JusticeMakers d'IBJ. IBJ alloue des bourses de 5000 dollars aux projets sélectionnés après un examen minutieux par un jury pour leur niveau exceptionnel d'efficacité, viabilité et capacité à inspirer les autres à entreprendre au niveau local des expériences similaires. Un important critère de sélection des vainqueurs est que leur projet soit basé sur un modèle qui soit reproductible, non seulement dans le pays de mise en œuvre mais aussi au niveau mondial, afin qu'IBJ puisse maximiser le potentiel de chaque projet. La compétition se déroule via la plateforme en ligne de JusticeMakers.

La marginalisation, le préjudice et la discrimination généralisés auxquels doivent faire face les personnes souffrant du VIH et du SIDA les conduit à ne pas être représentés légalement de manière adéquate. En 2013 ont été mis en œuvre les projets des détenteurs d'une bourse JusticeMakers relatifs aux VIH et SIDA qui se con-



centrent sur le traitement des personnes souffrant du VIH et du SIDA et vivant dans un système de justice criminelle. Pour traiter cela, 12 boursiers de 4 continents ont été récompensés par des subventions pour effectuer les projets concernés. Les boursiers ont réalisé des projets dans 10 pays : le Burundi, le Kenya, le Nigeria, la République Démocratique du Congo, la Russie, l'Ukraine, l'Inde, le Mexique, l'Estonie et le Libéria.

Leur but était de défier les présomptions généralement faites à propos des personnes souffrant du VIH et du SIDA. Dans un premier effort pour faire évoluer les perceptions, nos boursiers JusticeMakers ont établis des relations professionnelles entre l'Etat et le personnel pénitentier, les officiers de police, les juges et les membres d'ONG, en les encourageant à être plus compréhensif et plus ouvert dans leur approche relative au bien-être et à la vie quotidienne des détenus et prisonniers affectés par le VIH et le SIDA.

Nos boursiers ont mis en place avec succès une équipe juridique bénévole qui aide à réaliser leurs projets. Certains de nos boursiers ont établis des partenariats avec les associations du barreau locales et les ONG pertinentes. Ces nouvelles collaborations représentent une opportunité pour ces projets d'opérer un changement significatif.

En 2014, IBJ a initié un autre appel général à des propositions innovantes via le site internet de JusticeMakers. Neuf projets très prometteurs ont été sélectionnés sur les 68 applications provenant de 40 pays différents d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Europe de l'Est, et pour la première fois, d'Asie centrale et d'Europe de l'Ouest. 4 des 9 bourses furent attribuées aux projets se concentrant à la corrélation entre le HIV et le SIDA et le système de justice pénale et soutenus par la fondation Levi Strauss.

Les boursiers de 2014 termineront leurs projets en 2015.

## Lauréats JusticeMakers 2014



### Lilian Ada Adakole, Nigéria

*Projet : « Renforcer les capacités des acteurs du système de justice pénale pour mettre fin aux abus et à la torture des accusés au Nigéria »*

Le projet de Mlle Lilian Ada Adakole vise à offrir une assistance juridique précoce aux détenus dans le but d'empêcher la police d'employer la torture comme moyen d'obtenir des confessions. En tant que lauréat JusticeMaker, elle organisera des formations pour les enquêteurs de police, les procureurs et le personnel pénitentiaire, dans le but d'améliorer leur compréhension du concept d'état de droit et d'éliminer les abus et la torture. Mlle Adakole a obtenu ses diplômes LLB et BL respectivement à l'université d'Etat de Benue et à l'école de droit du Nigéria. Son engagement pour l'institutionnalisation du respect des droits de l'homme et de la dignité humaine prouve qu'elle sera une digne lauréate qui perpétuera la mission et vision d'IBJ durant toute sa vie.



### Basavanagouda Shivaraj Patil, Inde

*Projet : « Droit à l'aide juridique et à l'information sur les droits »*

Mr Patil vise à combler l'écart entre les textes juridiques écrits et leur mise en œuvre, en améliorant la connaissance des droits et en fournissant une aide juridique adéquate. Son projet vise à transmettre une connaissance basique de la loi, des libertés constitutionnelles, et des procédures importantes. Ce projet fournira également une représentation juridique à des accusés mineurs, et améliorera la connaissance des politiques relatives à la protection de l'enfance.

Mr Patil collaborera avec son alma mater pour améliorer la justice des mineurs dans l'Etat de Karnataka. Mr Patil est diplômé de l'école de droit de l'université nationale d'Inde, Bangalore. Le programme JusticeMakers se réjouit d'accueillir Mr Patil, l'un de nos plus jeunes lauréats.



### Tesfaye Ayalew Mekonen, Ethiopie

*Projet : « Amélioration de l'accessibilité de la justice pour les détenus de la prison de Debre Berhan et des postes de police de Wereda, zone de Semen Shewa, dans l'Etat d'Amhara »*

Le projet de Mr Mekonen vise à améliorer la coopération entre la prison de Debre Berhan et les postes de police de Wereda. Il a pour but de diminuer les manquements dans les procédures d'enquête pénale, en veillant notamment à ce que la torture ne soit pas utilisée comme moyen d'enquête, et en évitant la prolongation des périodes de détention

provisoire. Mr Mekonen a obtenu sa licence et son master en droit respectivement à l'université d'Addis Abeba et à l'université de Mysore (Inde). Il a travaillé comme formateur en droit, comme conseiller juridique indépendant, et il est actuellement conférencier à l'université de droit de Debre Berhan. Grâce à la bourse JusticeMakers, Mr Mekonen sera en mesure de promouvoir effectivement les droits des prisonniers.



### Jordan Daci, Albanie

*« Ecrire un manuel juridique sur la détention provisoire dans la République d'Albanie »*

Le Dr. Jordan Daci va développer un manuel juridique qui fera clairement ressortir les dispositions fondamentales de la loi de procédure pénale albanaïenne. Ce manuel sera promu grâce à des formations et autres moyens, ainsi que par des fiches d'informations sur les droits distribués aux détenus. Le Dr Daci est devenu docteur en Sciences du droit public à l'université de Tirana en 2010. Il a de l'expérience dans les domaines de l'administration publique, de

l'éducation supérieure, de la recherche, des organisations internationales, de l'industrie juridique, et des ONGs. IBJ est extrêmement heureuse de le compter parmi nos dédiés Fellows qui travaillent pour le renforcement du système judiciaire albanaïen.



## Yvon Alphonse Mabofe, Côte d'Ivoire

*Projet : « Groupe de plaidoyer pour la protection des droits humains dans les cas de violations concernant des détenus infectés par le VIH/SIDA »*

Mr Yvon Alphonse Mabofe aspire à protéger les droits des prisonniers qui vivent avec le VIH/SIDA. Ce groupe particulier de citoyens accusés se voit souvent refuser ou retarder son droit à une représentation juridique compétente devant les tribunaux. Ce projet vise à créer un groupe de plaidoyer pour la protection des droits humains, qui fera du lobbying auprès des décideurs pour qu'ils votent en faveur des droits de ces prisonniers. Mr Mabofe a travaillé dans le domaine des droits humains pendant de nombreuses années, et a étudié au Cameroun, en Suisse et en France. Depuis 2013, il a travaillé avec une organisation internationale qui promeut et protège les droits humains en Côte d'Ivoire. Mr Mabofe interagit de manière journalière avec des organisations judiciaires, administratives et de la société civile, sur des questions liées aux droits humains.



## Vitalii Gutnyk, Ukraine

*Projet : « Accès à une aide juridique efficace pour les accusés indigents des régions de Lviv et Ivano-Frankivsk. »*

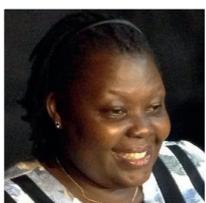
Mr Vitalii Gutnyk aspire à fournir une représentation juridique de qualité aux populations les plus vulnérables. Parce qu'en Ukraine les avocats reçoivent des compensations très faibles, peu d'avocats hautement qualifiés prodiguent une aide juridique gratuite. Il espère accroître la sensibilisation à propos de l'ineffectivité de la représentation juridique en Ukraine, qui mène souvent à l'absence ou à des retards dans la représentation des groupes vulnérables. Mr Gutnyk a étudié le droit à l'Université nationale de droit d'Ukraine, et obtenu ensuite son doctorat à l'université nationale de Lviv. Il a ensuite complété son éducation avec un post-doctorat à l'université de Vilnius. Mr Gutnyk a été nommé président de l'association du barreau ouest ukrainienne. Avec ses remarquables performances et expériences, Mr Gutnyk est un ajout précieux au réseau JusticeMakers 2014.



## Tin Ko Ko, Birmanie

*Projet : « Promotion de la connaissance juridique et prévention des abus à l'encontre des personnes transgenres en Birmanie »*

Mr. Tin Ko Ko souhaite mieux faire connaître les droits juridiques de la communauté transgenre. Il espère développer des lignes directrices pour contester les abus et établir une liste de contacts de soutien pour les personnes dans ces situations. Pour attirer l'attention sur la situation de la communauté transgenre, Mr Ko Ko prévoit d'organiser trois ateliers dans des communes et d'organiser une journée de commémoration des victimes de violences à l'encontre des personnes transgenres. Mr Ko Ko a été le coordinateur de Kings N Queens depuis 2011, où il développe activement des activités et réseaux avec d'autres organisations pour la défense des droits des LGBT. Il a une grande expérience du volontariat, qui démontre son dévouement à aider les personnes dans le besoin. Ses domaines de spécialisation incluent les droits humains, et des compétences en plaidoyer, leadership et communication.



## Lillian Mworeko, Ouganda

*Projet : « Mettre les femmes vivant avec le VIH au centre de la lutte contre la criminalisation du VIH et autres injustices résultant d'une positivité au VIH. »*

Le projet de Mme Lillian Mworeko organisera des réunions collaboratives entre les acteurs du système judiciaire, avec l'intention de remettre en question une loi discriminatoire à l'encontre des personnes vivant avec le VIH/SIDA devant la Cour constitutionnelle passée récemment. Elle prévoit également de lutter contre les discriminations institutionnelles en général. Elle travaillera enfin à obtenir justice pour une infirmière de 64 ans positive au VIH, qui a été injustement déshonorée par l'appareil judiciaire et les médias. Mme Mworeko a étudié à l'Université Makerere à Kampala, et possède des certificats additionnels dans les domaines du leadership et du conseil aux personnes atteintes du SIDA. Depuis 2005, Mme Mworeko est coordinatrice régionale de la Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA. Avant cela, elle a travaillé pour plusieurs organisations nationales sur le VIH/SIDA en Ouganda. Grâce à son parcours hautement spécialisé dans le domaine des forums et plateformes sur le VIH/SIDA, nous sommes certains qu'elle réussira dans ses entreprises en tant que lauréate JusticeMaker 2014.



## Frank Richardson, Royaume-Uni

*Projet : « Applications smartphone pour procès équitable »*

Le projet de Mr Richardson consiste à développer une application mobile qui éduque les citoyens, les officiers publics et les avocats à propos des droits juridiques. Cette technologie aidera également à mettre en œuvre les droits juridiques et à rapporter publiquement les violations. La mesure dissuasive la plus efficace en matière d'abus au sein du système judiciaire et de corruption est l'exposition publique. Ce type de partage interactif de l'information augmente les niveaux de transparence et de responsabilité, et peut avoir un impact énorme pour étendre l'accès à la justice, et du même coup diminuer les cas de torture, la corruption, et d'autres formes de perversions de la justice. Mr Richardson a obtenu son diplôme en Etudes sociales quantitatives à l'université de Kent. Il est un entrepreneur à succès dans le domaine de l'éducation en Indonésie, et il travaille actuellement pour OpenTrial, qui aspire à assurer que la justice soit rendue grâce à la technologie moderne. Le programme JusticeMakers se réjouit donc de le voir s'engager pour le renforcement des systèmes judiciaires.

# Les ressources juridiques en ligne d'IBJ

## *L'utilisation de la technologie pour institutionnaliser les standards de défense à travers le monde*



Plusieurs outils d'apprentissage en ligne fournissent des outils de formation, approfondis et adaptés aux besoins des pays, aux avocats de la défense dans 70 pays. Renforcer la capacité des avocats sur le terrain est le cœur de la mission d'IBJ afin de mettre fin à la torture et garantir les droits légaux. En créant un vaste réseau en ligne de défenseurs à travers le monde, IBJ se rapproche de l'institutionnalisation de standards de défense. Ces programmes exploitent le pouvoir d'internet pour délivrer des matériels spécifiques aux pays à travers le monde. Depuis le lancement de ces ressources en ligne en 2010, IBJ a focalisé son attention sur le développement de contenu, construisant et supportant une communauté légale mondiale et augmentant la sensibilisation internationale des défenseurs.

Durant les trois dernières années, les vastes plateformes E-learning et Criminal Defense Wiki d'IBJ ont apporté une connaissance juridique et des ressources à travers les barrières physiques et politiques. A travers le dévouement du personnel d'IBJ et de juristes volontaires à travers le monde, ces programmes étroitement liés ont fourni une assistance vitale aux défenseurs des droits de l'homme aux quatre coins du monde.

### *Criminal Defense Wiki*

La ressource juridique unique d'IBJ, le Criminal Defense Wiki, (<http://defensewiki.ibj.org>) basée sur le software Wikipédia, offre des informations juridiques complètes sur les pays à travers le globe, assistant les avocats dans leur travail juridique pénal quotidien. Elle fournit également des formations sur les principes légaux basiques essentiels à tous les avocats de la défense. Nous avons reçu des contributions enthousiastes d'étudiants en droit, de praticiens de la défense pénale et d'universitaires à travers le monde. Actuellement, le Criminal Defense Wiki est composé de 1111 pages de contenu, dans 5 langues : l'anglais, le français, l'espagnol, l'arabe et le russe. Le Criminal Defense Wiki inclut des versions numériques des manuels de défense pénale d'IBJ pour le Burundi, la Chine, le Rwanda et le Zimbabwe. Il fournit des recherches substantives sur les droits des accusés, l'accès à la caution et à l'aide juridique ainsi que des dispositions constitutionnelles et juridiques destinées à protéger les accusés de l'utilisation de la torture comme outil d'enquête.

Depuis sa création, le Defense Wiki a compté plus de 7 millions de vues. Nos pages sur l'Inde, la Chine, le Cambodge et le Zimbabwe ont été les plus visitées. Le contenu est en train de s'étendre rapidement et nous disposons aujourd'hui de pages pour 70 pays. En 2013, IBJ s'est associé avec Linklaters (Hong Kong), un cabinet d'avocats d'international, et son cabinet affilié, Allens, pour l'expansion du Criminal Defense Wiki.

### *L'E-learning et les ressources de formation juridique*

Le Legal Training Resource Centre d'IBJ (LTRC) ([\[ing.ibj.org\]\(http://ing.ibj.org\)\) offre des cours de eLearning interactifs, formant les avocats à la représentation des défendeurs dans le système judiciaire pénal. Le programme global du LTRC est conçu pour former les avocats à travers le monde et se concentre sur les sujets universellement applicables tels que les aptitudes d'entretien avec le client, les tactiques de contre-interrogatoire et l'intervention juridique pour la prévention de la torture en détention. Il fournit également des formations sur les lois internes et les procédures pénales de certains pays.](http://elearn-</a></p>
</div>
<div data-bbox=)

En 2013, IBJ a étendu le nombre et le type de cours disponibles en ligne, ajoutant plus de 40 nouveaux modules eLearning en juin 2013. Cela augmente le contenu du programme global d'IBJ et établit la fondation d'un système d'accréditation global révolutionnaire.

Pour la période Juin 2013-Décembre 2013, le LTRC a compté 62, 089 connexions en tant qu'invité et 1, 531 connexions étudiantes, indiquant le nombre de personnes qui ont bénéficié de ces cours. Durant cette période, l'équipe d'IBJ en Chine a commencé à développer de nouveaux modules e-learning en chinois, une formation sur l'utilisation et l'admissibilité des preuves médico-légales. Un avocat expert extérieur sera chargé de revoir ces modules afin de garantir des standards élevés.

Les modules sont basés sur des concepts juridiques universels de défense efficace. Ils sont conçus pour fournir un niveau de compréhension et de connaissance communs et uniformes parmi les défenseurs à travers le monde. Fournissant aux avocats les ressources nécessaires afin de garantir la préservation de la justice dans les systèmes juridiques internes, IBJ pose les fondations d'une paix durable dans les pays en voie de développement.

En 2014, IBJ compte 162 modules eLearning sur 13 pays, consultés plus de 200, 000 fois.

Pays	Nombre de modules eLearning
Burundi	7
Cambodge	5
Chine	64
Inde	11
Indonésie	5
Laos	5
Myanmar	12
Philippines	5
Rwanda	6
Thaïlande	5
Tunisie	4
Vietnam	5
Zimbabwe	8

# Créer des Liens de Soutien à travers les Communautés de Conscience

*Construire des partenariats à travers le monde*

*“Ne doutez jamais qu’un petit groupe de citoyens attentifs et engagés peut changer le monde. En effet, c’est la seule chose qui ait jamais accompli le changement.”*  
Margaret Mead



Sanjeeva Liyanage, Astère Muyango, Hilde Schwab, Karen Tse, Aline Nijimbere, et Janvier Ncamatwi

À travers ses réseaux internationaux, IBJ unit les individus de différentes communautés – avocats, jeunes, leaders spirituels – pour construire un engagement mondial pour l’institutionnalisation des droits procéduraux et mettre fin à la torture en détention. Chez IBJ, nous avons réalisé que nous devons solliciter toutes les composantes de la société et créer un mouvement mondial pour assurer la justice pour tous. Nos Communautés de Conscience (CoC), Lawyer-to-Lawyer, Faith-to-Faith, et Youth-to-Youth aspirent à faire en sorte que l’état de droit ne soit plus l’exception, mais devienne la norme.

L’une des « Communautés de Conscience » que nous réunissons est un grand réseau d’avocats et d’activistes autour du monde. Notre programme Lawyer2Lawyer propose aux cabinets

d’avocat, aux cabinets d’aide juridique, aux procureurs, aux écoles de droit et aux associations de barreaux de partager leurs pratiques de défense avec des avocats locaux. Lawyer2Lawyer connecte nos équipes d’avocats sur le terrain, ainsi que les membres de notre communauté JusticeMakers, avec des ressources juridiques essentielles. Ce vaste réseau juridique aide nos courageux défenseurs des droits humains à effectuer leur travail.

Nos événements passés ont inclus des programmes de mentorat à Dublin entre des avocats irlandais et chinois, des formations à Washington D.C. entre des avocats chinois et américains, et des formations sur la défense pénale conduites par le bureau d’aide juridique de San Francisco pour des avocats indiens. En outre, plusieurs cabinets d’avocats, dont Clifford Chance, Dechert,

Hogan Lovells, Sherman and Sterling, Linklaters, et Allen and Overy ont été d’un soutien précieux pour les programmes d’IBJ.

Nos Communautés de Conscience sollicitent également les jeunes du monde entier à travers le programme Youth Scholars. Qu’ils soient au lycée, à l’université, ou à l’école de droit, ce sont les défenseurs et leaders du monde de demain. En les intéressant aux questions liées aux droits légaux, nous espérons créer un engagement intergénérationnel qui mette fin à la torture une bonne fois pour toute.

La prochaine ambition d’IBJ pour ses Communautés de Conscience est la création d’un Sommet sur l’Accès à la Justice (SAJ), qui se tiendra à Genève, en Suisse. Nous demanderons aux leaders du monde entier de faire du traitement juste et équitable des accusés indigents une



priorité. Ceci encouragera le dialogue entre des acteurs clef, et générera les partenariats nécessaires pour assurer le respect des droits de tous.

En septembre 2013, IBJ a organisé un événement Lawyer2Lawyer de cinq jours à Genève, Suisse. L'association du barreau genevois, International Bridges to Justice, et l'association du barreau burundais, ont participé à des formations sur les droits de l'accusé. Cet événement fut une opportunité pour les avocats suisses et burundais de partager leur savoir, construire des connections, et trouver des solutions aux problèmes très réels des violences policières et de l'utilisation de la torture comme moyen d'enquête. Grâce au canton et à la ville de Genève, la formation s'est déroulée à la Maison des avocats à Genève, et a fourni une opportunité sans précédent de collaboration et de dialogue entre quinze avocats burundais et leurs pairs genevois.

Le programme a couvert des sujets tels que le code des procédures criminelles suisse, les droits de l'accusé au moment de l'arrestation, les techniques d'enquête, comment les lois pénales

suisses préviennent les mauvais traitements, le droit d'interjeter appel, la justice pénale des mineurs, les règles de détention, et une session question-réponses avec la police dans leurs quartiers généraux (Les Violons). Les avocats assistèrent également à plusieurs audiences, et des visites au Tribunal des mesures de contrainte, à la Commission des droits humains du barreau de Genève, à la prison de Champ-Dollon, et aux Nations Unies furent organisées.

Le programme culmina avec des présentations sur les activités d'IBJ, sur la méthodologie derrière les Communautés de

Conscience IBJ, et sur le système pénal burundais. Les intervenants clefs incluent des praticiens pénalistes genevois expérimentés, des juges, le directeur de la prison de Champ-Dollon, des représentants d'IBJ, et des avocats de l'association du barreau burundais.

Grâce à cet événement et à ses autres programmes CoC internationaux, IBJ continue à construire des partenariats, à créer des liens entre les communautés, et à amener l'état de droit là où il est le plus nécessaire.



Karen Tse, fondatrice et directrice d'IBJ, avec Pierre Maudet, vice-président du Conseil d'Etat de Genève, et Hilde Schwab, présidente et co-fondatrice de la fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social.

# Le mouvement international interconfessionnel d'IBJ

*Stopper la torture par l'accès à la justice*

*“Nous sommes à un moment de l'histoire où se tenir du côté du juste signifie que nous sommes avec tous. Nous nous lèverons pour que personne ne soit torturé.”*

*Révérend Karen Tse, fondatrice d'IBJ*

*“Nous vous remercions, pour tous ceux qui défendent les droits humains et pour toutes les personnes qui travaillent avec détermination et fidélité pour soutenir les victimes de violence. Ne nous résignons jamais au désespoir.”*  
*Révérend John Beach*



IBJ réunit des leaders spirituels et des membres de la communauté genevoise dans le Centre œcuménique du conseil mondial des églises de Genève lors d'une veillée interconfessionnelle pour la paix.

C'est notre conviction profonde que les voix collectives du monde, les voix des leaders religieux et spirituels, et chaque individu qui ouvre courageusement son cœur à la justice, ont le pouvoir d'amener cette question cruciale au cœur de l'agenda mondial. Avec cette conviction, IBJ construit un mouvement interconfessionnel qui se prononcera clairement et de manière non-équivoque contre l'usage de la torture.

IBJ est fondée sur une vision spirituelle qui reconnaît la valeur et la dignité intrinsèques à chaque individu, ainsi que l'interconnexion entre tous les êtres. Au cours de l'histoire, les mouvements pour les droits humains ont été enracinés dans la spiritualité – ce fut le cas notamment des travaux de Gandhi,

Martin Luther King, Dorothy Day, Mère Thérèse et de bien d'autres.

La spiritualité a non seulement soutenu leurs mouvements, mais a également affecté qualitativement leurs approches.

Afin de réaliser sa vision, IBJ travaille pour construire un mouvement mondial. Elle sollicite des soutiens à tous les niveaux : à travers les jeunes, les institutions religieuses, les gouvernements nationaux, et les médias internationaux. Des salons privés aux mairies, IBJ cherche à stimuler les discussions qui amènent l'état de droit dans les pays en développement.

En 2014, IBJ a organisé deux veillées interconfessionnelles pour la paix : une à Davos, et une à Genève.

*Veillée interconfessionnelle pour la paix à Davos*

En janvier 2014, IBJ a organisé une veillée interconfessionnelle pour la paix et pour la fin de la torture dans l'église anglaise de Davos, Suisse, lors Forum économique mondial. L'événement fut inauguré par les remarques de Hilde Schwab, présidente et cofondatrice de la fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social, et par les réflexions de Karen Tse, directrice d'IBJ.

Cette veillée fut un appel clair à agir vite pour mettre fin à la souffrance et amener la paix dans le monde - un impératif présent dans chaque tradition sacrée. De Kimihiro Kitawara de la confédération bouddhiste japonaise, à Rabbi Schmuley Boteach, fondateur de This World, en passant par



Geshi Luntok, Geshi Gedun, et Othok Rinpoche, du monastère Shedrub Choekhor Ling, et du centre bouddhiste du Mont Salève offrent un chant



John O. Onaiyekan, cardinal et archevêque de l'église catholique romaine d'Abuja, archidiocèse d'Abuja

*“Nous amenons cette énergie d’amour et nous les entourons de cette lumière. Ceci amène la paix et la justice et les qualités de l’amour dans ces endroits où il apparait une séparation, où l’injustice existe.”*

le cardinal John Onaiyekan, archevêque d'Abuja, et Mohamed Ashmawey, directeur d'Islamic Relief Worldwide, les leaders des différentes religions ont parlé du besoin pour l'humanité d'agir avec compassion, chaleur, gentillesse et indulgence, même en situation de grande adversité.

Bouddhistes, musulmans, catholiques, anglicans, juifs et bien d'autres groupes religieux étaient représentés, et ont partagé leur engagement passionné pour mettre fin à la torture.

### *Veillée interconfessionnelle pour la paix à Genève*

IBJ a organisé un événement interconfessionnel international le 26 juin 2014, lors de la journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de torture. Les leaders religieux et spirituels, les représentants des pays, et les membres de la communauté genevoise se sont rassemblés au Centre œcuménique du conseil mondial des églises de Genève en preuve de solidarité avec

IBJ et pour les efforts de nos JusticeMakers et Country Fellows dans le monde.

Geshe Luntok, Geshe Gedun, et Othok Rinpoche, des moines tibétains du monastère de Shedrub Choekhor Ling et du centre bouddhiste du Mont Salève ont initié la cérémonie avec un chant puissant. Michael French, de la Fédération luthérienne mondiale, a ensuite accueilli les participants et parlé du besoin de s'unir contre les injustices. Le révérend Monsignor Richard Gyhra,

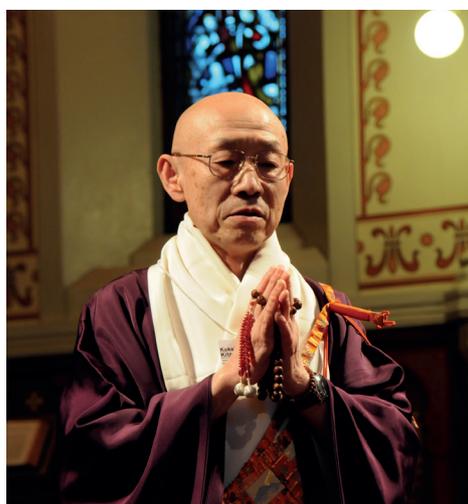
de la mission du Saint-Siège auprès des Nations Unies à Genève, a parlé de la responsabilité de chaque personne d'amener la paix, la justice et l'amour dans ses actions. « Nous prions aussi pour un changement dans le cœur des auteurs de torture, car nous voulons ce qui est bon, ce qui est vrai, et ce qui est juste. ». Ceci fut suivi des paroles émouvantes des représentants hindou, anglican, juif, musulman, et bouddhiste, qui se sont rejoints pour arriver à la même résolution pacifiste :

### *Révérend Beth Linguri*

« Aussi nombreux que soient les êtres vivants, nous faisons le vœu de tous les sauver », a déclaré le maître Vincent Keisen Vuillemin du Dojo Zen de Genève.

Pendant qu'IBJ se réunissait pour un moment de silence au Conseil mondial des églises, nos sympathisants participaient à leurs propres veillées interconfessionnelles pour la paix dans les villes de plus de 16 pays différents, et à travers 4 continents.

Au niveau international, nos partisans se sont rassemblés avec leurs amis et leurs familles pour allumer une bougie et dire quelques mots de solidarité, avec l'espoir commun de voir la fin de la torture comme moyen d'enquête de notre vivant.



Kimihiro Kitakawara, vice-président de la Fédération bouddhiste japonaise (FBJ)



Le révérend Monsignor Richard Gyhra de la mission du Saint-Siège auprès de Nations Unies à Genève

# Le programme Youth Scholars

*Créer de jeunes entrepreneurs sociaux pour l'accès à la justice*

L'un des programmes les plus dynamiques d'IBJ est aussi l'un des plus récents : Youth Scholars. IBJ mobilise un réseau de jeunes gens autour du monde pour promouvoir l'accès à la justice, l'objectif de développement durable n°16 des Nations Unies. Cette initiative donne aux jeunes une voix dans les débats de politique internationale, concernant le futur qu'ils souhaitent créer. Le travail accompli dans le cadre de ce programme a permis à IBJ d'augmenter la connaissance des droits légaux. Il encourage également chez les jeunes un développement personnel et une plus grande confiance dans leurs compétences d'argumentation.

## *Le programme Youth Scholars d'IBJ*

Après avoir entendu le TED talk de Karen Tse, fondatrice et directrice d'IBJ, sur le besoin de mettre fin à la torture comme moyen d'enquête, un jeune étudiant coréen décida d'appeler IBJ pour demander comment il pourrait aider. En réponse à son initiative audacieuse, nous avons commencé à réfléchir à des moyens de nous associer avec les jeunes pour leur donner des opportunités d'améliorer leurs capacités d'argumentation et d'utiliser leurs nouvelles compétences pour aider d'autres jeunes dans les pays en développement.

En 2013-2014, Ethan Tse a continué le travail du Youth Chapter de Sacramento, Californie. Ensemble, les jeunes ont organisé des activités visant à augmenter la connaissance sur l'accès à la justice. Grâce à des réunions régulières tout au long de l'année 2013-2014, ce Chapter a donné l'exemple pour de futurs Youth Chapters, pas seulement aux Etats-Unis mais dans le monde entier.

Dans le même temps, en 2014 à Singapour, Mindi Hsu et Bhavani Khemka ont mobilisé un groupe d'étudiants pour aller au Cambodge observer le travail des avocats d'IBJ, plus précisément à Banteay Meanchey et Siem, auprès de clients accusés à tort de crimes qu'ils n'ont pas commis. Observer ces traitements injustes et les efforts d'IBJ a permis aux étudiants de mieux voir l'impact de leur travail au sein de leur Chapter.

Les Youth Scholars ont prouvé leur propension formidable à la créativité. 2014 a vu les essais internes alpha démarrer pour la nouvelle application smartphone IBJ, créée et codée par Joshua Browder, un étudiant anglais qui avait déjà développé des applications iPhone pour plusieurs organisations à but non lucratif. Ce logiciel innovant est conçu comme un interface utilisateur pour les initiatives elearning d'IBJ, et comme une plateforme



Sensibilisation aux droits légaux par les jeunes de Santa Monica, Californie

internationale d'apprentissage et de partage du savoir, dans le but d'institutionnaliser les standards de défense criminelle dans le monde entier.

## *Notre vision au-delà de 2014*

Au-delà de 2014, nous lancerons la compétition ANASE Youth JusticeMakers, avec l'aide du Conseil National de la Jeunesse de Singapour. Ce projet accorde des bourses à de jeunes étu-

diants pour promouvoir la connaissance des droits dans leurs communautés locales. Nous recherchons constamment de nouveaux partenariats avec des donateurs dans le but d'assurer la durabilité de notre programme pour la jeunesse.

Actuellement, IBJ a des Youth Chapters aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Corée du Sud, à Genève, à Singapour et à Hong Kong. Nous cherchons à étendre ce réseau en soutenant la création de Youth Chapters dans les écoles du monde entier. Cela permettra non seulement de développer les compétences argumentaires des étudiants, mais également de créer un réseau international de soutiens, en faisant collaborer ensemble les Chapters sur des projets plus larges. Sur le long terme, nous envisageons d'établir des liens entre les différents Youth Chapters, pour créer des dynamiques de soutien et de partage du



Robert McDowell

diants pour créer des projets innovants visant à améliorer l'accès à la justice et la con-



# YOUTH SCHOLARS

*Un Youth Scholar est quelqu'un qui prend part au travail d'IBJ et souhaite s'engager dans notre lutte pour mettre fin à la torture comme moyen d'enquête. Les Youth Scholars partagent un intérêt particulier pour le domaine des droits légaux et humains.*

savoir.

Nos efforts culmineront avec un Sommet international de la jeunesse pour la justice. En accord avec notre but d'assurer le développement personnel de nos Youth Scholars, le sommet sera une plateforme qui permettra un dialogue réciproque et l'utilisation de compétences d'argumentation pour débattre de problèmes importants.

Le sommet se concentrera sur la justice des mineurs dans les pays en développement, et constituera un forum où les experts, les défenseurs et la jeunesse discuteront de comment protéger les jeunes hommes et femmes des erreurs judiciaires. IBJ pense qu'inclure les jeunes dans les discussions sur l'élaboration des politiques est primordial. Après tout, ils sont les leaders et les décideurs de demain.

### *Interfaith Peace Vigil*

En 2014, les Youth Scholars participèrent aux activités d'IBJ pour la construction de la paix, encourageant ainsi un réseau mondial d'individus de toutes les confessions à s'exprimer en faveur de l'accès à la justice. IBJ se réjouit de recevoir l'aide des Youth Scholars pour atteindre le point de basculement mondial qui placera l'accès à la justice sur le devant de l'agenda international de développement.

Le 26 Juin 2014, nos Youth Scholars se sont mobilisés pour la journée internationale contre la torture et la journée des survivants de la torture. Ils ont organisé des veillées interconfessionnelles pour

la paix avec leurs familles, amis et camarades de classe, accroissant ainsi de manière simultanée la connaissance des droits à travers le monde. Ces activités démontrent que des personnes issues de milieux et de confessions différentes peuvent se réunir pour dire non à la pratique de la torture.

### *Série de conférences en ligne*

Dans le cadre de notre objectif de créer des opportunités de développement personnel, IBJ commença en 2014 à mettre ses Youth Scholars en relation avec des formateurs spécialistes du leadership et du plaidoyer, pour une série de conférences en ligne. Voici deux exemples des sessions que nous avons organisées :

En juillet 2014, nous avons organisé une conférence en ligne sur les thèmes du leadership et de la communication. Amy Carroll anima la conférence, et expliqua son modèle « Prédateur, proie, partenaire ». Amy se sert de ses formations en psychologie, théâtre d'improvisation et médiation pour animer des programmes de formation et de coaching habituellement destinés aux

multinationales du monde entier.

En septembre 2014, nous avons organisé un autre séminaire sur le thème de « l'activisme à travers le récit ». Ce fut le dernier ajout à la série de conférences en ligne du programme Youth Scholars. Le poète, activiste et orateur renommé Robert McDowell s'adressa à nos étudiants militants pour les aider à améliorer leurs compétences de leadership et de prise de parole en public.

### *Collecte de fonds*

En octobre 2014, les Youth Chapters d'IBJ à travers le monde furent impliqués dans une campagne de collecte de fonds, dans le cadre du challenge annuel de la Fondation Skoll. Ils ont aidé à collecter des fonds et à sensibiliser d'autres jeunes à l'usage de la torture comme outil d'enquête. Ils souhaitent que la jeunesse soit plus consciente et active pour aider à préserver les jeunes de leur âge de détentions arbitraires dans des conditions extrêmement difficiles.



Youth Scholar Daniel Fung Jr. tenant une chandelle à Hong Kong



Shashi Shashadew, Coordinatrice du programme, et Alyssa Rohan préparent les posters pour la veillée interconfessionnelle pour la paix au siège d'IBJ à Genève



Ethan Tse, fondateur du Youth Scholar Chapter IBJ à Sacramento



Youth Scholar Jihun Hong en face du centre d'arts de Séoul en Corée du Sud

# Un réel impact pour l'accès à la justice au niveau mondial

En 2013 et 2014, International Bridges to Justice a connu de grandes avancées vers la réalisation de réformes durables de la justice criminelle autour du globe. Depuis ma prise de fonctions en tant que président du Comité Directeur d'IBJ en 2009, j'ai eu le plaisir d'observer le travail d'IBJ agir pour amener un changement transformateur dans les systèmes judiciaires. IBJ a travaillé sans relâche pour non seulement résoudre le problème des abus systémiques et de la torture, mais également construire un système d'aide légale fonctionnel et durable.

« Durabilité » est un mot bien trop souvent employé sans que de réelles actions soient entreprises pour faire du mot une réalité. J'apprécie le fait qu'IBJ soit une organisation extrêmement tournée vers l'action, qui s'engage à créer les outils nécessaires, éduquer, former, et unir toutes les personnes soucieuses de mettre fin à la torture et de garantir les droits processuels. La formation et le développement sont des éléments cruciaux du travail d'IBJ pour amener le changement.

En 2013, nous avons organisé notre toute première formation pour les avocats et les officiels du secteur judiciaire à Myanmar, annonçant le début d'un partenariat fructueux et des projets d'IBJ dans le pays. Grâce à nos nombreuses visites, Karen Tse et moi-même avons établi de solides relations tant avec l'Etat qu'avec la société civile.

Une délégation du gouvernement de Myanmar incluant le procureur général adjoint, de hauts officiers de la Cour suprême de l'Union, du bureau de l'union des procureurs généraux, et des forces de police de Myanmar participèrent à la formation, ainsi que des avocats du Réseau d'aide légale de Myanmar. A la demande des officiels birmans et des participants issus de la société civile, une formation sur l'aide juridique et une table ronde eurent lieu à Singapour. IBJ est reconnaissant au Ministère des affaires étrangères de Singapour, ainsi qu'à SingTel, à l'école Lee Kuan de politiques publiques, à Clifford Chance et à Shearman & Sterling pour leur collaboration à l'organisation de cette formation et pour avoir ainsi fourni aux officiers de justice de Myanmar une plateforme unique pour un engagement significatif.

IBJ, grâce à son approche multi-acteurs et à la construction de réseaux, a pour but ultime d'institutionnaliser ses programmes pour que l'aide juridique devienne un service fourni et pris en charge par le gouvernement, plutôt que de rester un service opéré grâce aux efforts d'une ONG. Notre programme au Cambodge se distingue comme le plus développé et compréhensif, et le plus proche du point critique de transition. Avec neuf CRJs et 39 personnels permanents opérant dans 20 des 25 provinces du Cambodge, IBJ Cambodge a pris en charge plus de 1400 dossiers en 2013,

et plus de 1300 dossiers en 2014. Je suis heureux de dire qu'IBJ possède d'excellentes relations avec le Ministère de la Justice, avec qui nous avons signé un Mémoire d'Entente en 2012. En continuant à travailler de très près avec le ministère, l'association du barreau du Royaume du Cambodge, les chambres extraordinaires des tribunaux du Cambodge, et beaucoup d'autres organisations, IBJ ouvre la voie pour une protection universelle des droits de toutes les personnes qui vivent au Cambodge.

Les activités d'IBJ en Chine ont été spectaculaires par leur portée, leur ampleur et leur efficacité. Avec trois bureaux capables d'atteindre chacune des provinces et régions autonomes de la Chine, IBJ a rassemblé un groupe de 40 avocats très compétents qui ont endossé la responsabilité de former d'autres avocats intéressés par la défense criminelle et les droits processuels. En 2013 et en 2014, IBJ a formé près de 3000 avocats lors de 48 sessions de formation. En travaillant comme une communauté, les avocats se soutiennent mutuellement et capitalisent collectivement sur les connaissances et expériences de chacun, renforçant ainsi leurs réseaux et instaurant un sentiment d'appartenance. En plus de l'engagement d'IBJ à cultiver les relations avec ses partenaires chinois, ceci représente une part importante de la construction des capacités locales et du renforcement de la durabilité des

activités d'IBJ en Chine.

Si l'on regarde ce qui a été accompli ces deux dernières années, IBJ a eu un impact fort dans le monde, avec des programmes pays actifs, un réseau grandissant de ressources en ligne, et des initiatives militantes telles que la compétition JusticeMakers 2014. Le travail qu'IBJ accomplit est seulement possible grâce au soutien abondant de ceux qui connaissent notre mission. Vos donations généreuses et vos partenariats rendent possible le travail d'IBJ dans le monde. Pour tout votre soutien, merci.



Daniel R. Fung, président du Comité directeur d'International Bridges to Justice

*“Daniel R. Fung fut la première personne d'origine chinoise à servir comme avocat général à Hong Kong. Il occupa ce poste avant et après le retour d'Hong Kong sous la souveraineté chinoise en 1997. Il est le président du bureau de l'Association de droit international à Hong Kong, président également de la fondation pour la paix et le développement, et le partenaire officiel à Hong Kong du programme des Nations Unies en Chine pour le développement.”*

# Gérer les obstacles à la collecte de fonds dans un environnement financier difficile

2013 et 2014 furent des années passionnantes pour IBJ. Grâce à une augmentation des soutiens en nature et des contributions de gouvernements et d'agences multilatérales depuis 2012, nous avons pu lancer des programmes de formation complets, organiser des tables rondes, et conduire des campagnes d'information sur les droits, pour finalement nous rapprocher de notre but de mettre fin à la torture dans les lieux de détention et d'institutionnaliser les normes de la défense criminelle dans le monde entier.

IBJ, comme beaucoup d'autres organisations non-gouvernementales, a dû surmonter les obstacles à la collecte de fonds dans un environnement financier difficile : alors que les économies mondiales se relèvent, les financements dans le secteur des ONGs restent bas par rapport à leur niveau d'avant-crise en 2007.

IBJ continue à bénéficier du soutien généreux de ses donateurs, tout en veillant à construire de nouveaux partenariats. Nos efforts pour collecter des fonds, en misant sur des campagnes de court-terme spécifiques à des projets particuliers, ont séduit les bailleurs et se sont révélés fructueux. En outre, de plus gros bailleurs institutionnels ont commencé à s'engager avec nous sur des projets de plus long terme, prévus après 2014.

2013 fut une année difficile pour IBJ, en

raison d'une baisse de 49% de nos donations privées par rapport à 2012. Face à ce défi, nous avons redoublé nos efforts et réussi à obtenir une augmentation de 47% des contributions de gouvernements et organismes multilatéraux au cours de la même période. Puis entre 2013 et 2014, les soutiens en nature ont augmenté de plus de 40%.

La plus grosse part des contributions financières que nous recevons actuellement vient des gouvernements et organismes multilatéraux. Ceci reflète la confiance que ces organismes placent en IBJ, et la valeur qu'ils voient dans notre travail. IBJ a toujours accordé beaucoup de valeur à ces relations collaboratives. Ceci est illustré par nos progrès dans la finalisation de Mémoires d'entente avec les Ministères de Justice et les associations de barreau dans les pays où nous travaillons.

Bien que les donations en provenance de fondations privées et d'individus aient légèrement diminué, ces dernières représentent tout de même un atout majeur pour IBJ. Nous sommes particu-

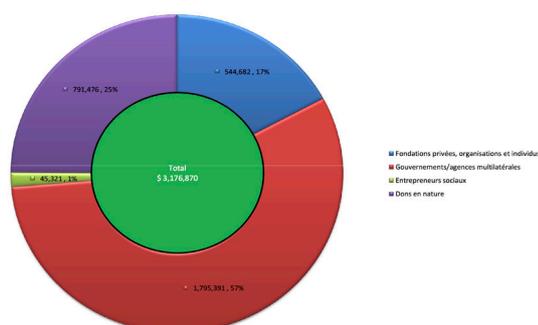
lièrement reconnaissants à la fondation Skoll, à AusAID, à l'Union européenne, au département d'Etat américain, à la fondation Hilton, à la fondation Levi-Strauss, à la ville de Genève, au National Endowment for Democracy, à l'Open Society Foundation, et aux nombreux individus privés pour leurs généreuses contributions. La générosité de nos donateurs, tant du secteur public que du secteur privé, nous permis d'aider des milliers de personnes à accéder à la justice dans des endroits où la justice n'existait pas. Tandis qu'une partie de nos revenus avait diminué, nous avons surmonté ce défi grâce au soutien inquantifiable de nos réseaux de partenaires. Comme l'avait si bien dit Albert Einstein : « tout ce qui compte ne peut pas être compté, et tout ce qui peut être compté ne compte pas nécessairement. »

IBJ jouit également de la générosité d'une large équipe de volontaires (dont le nombre a augmenté de 40% entre 2013 et 2014), qui nous permet de consacrer plus de fonds à nos programmes internationaux.

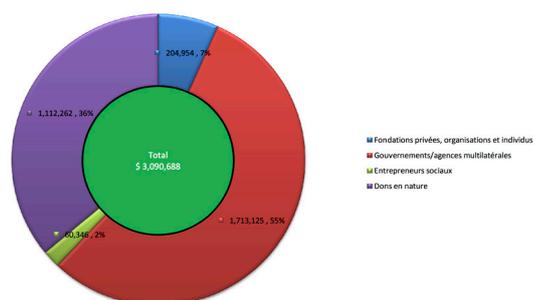
Ces professionnels dédiés incluent des diplômés du supérieur, des avocats, et des consultants en management. Notre équipe dédiée s'est surpassée pour surmonter de nouveaux défis, et même durant les périodes financièrement difficiles, les managers des programmes nationaux et leurs équipes continuent une portion de leur incroyable travail de manière pro-bono.

Au nom des nombreux individus pour lesquels nous souhaitons assurer l'état de droit et l'accès précoce à un avocat, nous aimerions adresser nos sincères remerciements à nos donateurs et à nos membres. A nos donateurs, nous sommes extrêmement reconnaissants pour votre soutien. A nos membres, nous saluons votre dévouement nous vous remercions pour votre temps et votre expertise. A nos clients, nous vous dédions nos accomplissements, et nous nous engageons à continuer nos efforts pour mettre en œuvre notre vision et assurer que les droits légaux de chaque homme, femme et enfant soient respectés.

Distribution des revenus d'IBJ en 2013



Distribution des revenus d'IBJ en 2014



## GOUVERNANCE

### COMITE DIRECTEUR

Daniel R. Fung, Président  
Karen Tse, Directrice  
Sanford R. Climan  
Kenneth Cukier  
Joan M. Darby  
Francis James  
John Jameson  
David Little  
Regina Mooney  
Grace Toh  
Luis Velasco  
Mia Yamamoto

### COMITE CONSULTATIF

Scotty McLennan  
Anthony Saich  
Hilde Schwab  
Cornel West

### PARTENAIRES D'IBJ

#### BURUNDI

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)  
Burundi  
Association Burundaise pour la Défense des droits des Prisonniers (ABDP)  
Association des Femmes Juristes du Burundi  
Association des Juristes Catholiques du Burundi (AJCB)  
Avocats Sans Frontières (ASF)  
Association du barreau du Burundi  
Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH)  
Commission Episcopale Justice et Paix (CEPJ)  
Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH)  
Coopération technique Belge au Burundi  
International Rescue Committee (IRC)  
Ligue Iteka  
Maison Shalom  
Ministère de la justice  
Ministère de la solidarité des droits de l'homme et du genre  
Ministère de l'intérieur  
Observatoire Ineza pour la Protection des Droits de l'enfant au Burundi (OIDEB)  
RCN Justice et Démocratie  
Solidarité de la Jeunesse Chrétienne pour la Paix et l'Enfance (SOJPAE)  
Terre des Hommes (TdH)  
Unissons-nous pour la Promotion des Batwas (UNIPROBA)

#### CAMBODGE

Association du barreau du royaume du Cambodge (ABRC)  
Cambodian Human Rights and Development Association (ADHOC)  
Cambodian Women's Crisis Center (CWCC)  
Committee for Free and Fair Elections in Cambodia (Comfrel)  
Comité de coopération pour le Cambodge (CCC)  
Département général des prisons

East-West Management Institute (EWMI)  
Equitable Cambodia  
Khmer HIV/AIDS NGO Alliance (KHANA)  
Ligue cambodgienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (LICADHO)  
Legal Aid of Cambodia (LAC)  
Legal Support for Children and Women (LSWC)  
Ministère de l'intérieur  
Ministère de la Justice  
NGO Forum Protection of Juvenile Justice (PJJ)  
Samreth Law Group  
Vigilance Vishnu Law Group

#### CHINA

Aide légale de Rizhao  
All China Lawyers Association  
Association d'aide légale de l'université de droit de Peking  
Association des avocats de Dalian  
Association des avocats de Shaanxi  
Association des avocats de Shenzhen  
Association du barreau de la ville de Yulin  
Beijing Migrant Workers Legal Aid  
Beijing Zhongze Women's Legal Consulting Services Center  
Bureau d'aide juridique de Xiamen  
Bureau de la sécurité publique de Liaocheng  
Bureau municipal de la justice de Liaoyuan  
Cabinet d'avocats Dacheng  
Cabinet d'avocats Dianheng  
Cabinet d'avocats Fada  
Cabinet d'avocats Funeng  
Cabinet d'avocats Gonghe  
Cabinet d'avocats Guanghe  
Cabinet d'avocats Jilin Jincheng  
Cabinet d'avocats Jinwei  
Cabinet d'avocats Kangda  
Cabinet d'avocats Keli  
Cabinet d'avocats Lianyu  
Cabinet d'avocats RDDS  
Cabinet d'avocats Shaanxi Fazhi  
Cabinet d'avocats Shaanxi Fengrui  
Cabinet d'avocats Shaanxi Gengmin  
Cabinet d'avocat Shaanxi Qiyi  
Cabinet d'avocats Shaanxi Yunde  
Cabinet d'avocats Shaanxi Zhenli  
Cabinet d'avocats Shandong Haiyang  
Cabinet d'avocats Shangquan  
Cabinet d'avocats Sichuan Zhigao Shoumin  
Cabinet d'avocats Tianchen  
Cabinet d'avocats Tianwaitian  
Cabinet d'avocats Urumqi Yinshi  
Cabinet d'avocats Wuchang Renyi  
Cabinet d'avocats de Xianyang Weimin  
Cabinet d'avocats Yingke  
Cabinet d'avocats Yiqing  
Cabinet d'avocats Zhihui  
Cabinet d'avocats Zhuocheng  
Centre communautaire pour les travailleurs migrants du village de Pincun  
Centre d'aide légal pour les travailleurs migrants de la province de Yunnan  
Centre d'aide légale pour les travailleurs migrants de la prov-

ince de Sichuan  
Ecole Taiyang Cun (village du soleil)  
Faculté de droit de l'université de Wuhan  
Faculté de droit de l'université de Xiamen  
Faculté de droit de l'université de Yangzhou  
Fondation Ma Kechang  
Fondation Suoma Flower  
Institut administratif cadre d'Heilongjiang  
Institut de commerce de Lanzhou  
Institut de droit de l'université de l'intérêt public et du développement de Wuhan  
Institut Hengping  
Institut de technologie de Nanyang  
Magazine démocratie et systèmes légaux  
Réseau des avocats Wei Ni Bian ("défendre pour vous")  
Rizhishe  
Université pour les minorités de Beifang  
Université de Donghu  
Université de Fuzhou  
Université des technologies électroniques de Guilin  
Université d'Hankou  
Université Hebei United  
Université de finance et d'économie de Lanzhou  
Université d'agriculture du nord-est  
Université de politique et de droit du nord-ouest  
Université des minorités de Qinghai  
Université de Shenzhen  
Université de Yulin  
Yi Women and Children Development Center

#### **INDE**

Commonwealth Human Rights Initiative (CHRI)  
Ministère des prisons  
National Law School of India University (NLSIU)  
Prisons de Delhi (Tihar)  
Prisons du Rajasthan  
Rajasthan State Legal Services Authority (RSLSA)  
Services correctionnels de l'ouest du Bengal  
Université du droit national, Delhi  
Union Territory of Pondicherry Legal Services Authority (UTPLSA)  
WB National University of Juridical Sciences (NUJS)

#### **RWANDA**

Fountain Advocates  
Inara Legal Aid Services (INALAS)  
Lawyers of Hope  
Legal Aid Forum  
Ministry of Justice  
Kigali (Rwanda) Bar Association  
Young Lawyers Association of Rwanda

#### **SINGAPOUR**

Clifford Chance, Singapore  
Comité de développement économique  
Ecole des politiques publiques de Lee Kuan Yew  
Faculté de droit de l'université nationale de Singapour  
LAWASIA  
Law Society of Singapore  
LexisNexis Asie  
Prison de Changi  
Programme de coopération de Singapour, ministère des

affaires étrangères de Singapour Shearman & Sterling LLP, Singapour  
Singapore Council of Women's Organisations (SCWO)  
Université nationale de Singapour

#### **ZIMBABWE**

Care at the Core of Humanity Trust (CATCH Trust)  
Legal Resources Foundation  
Société de droit du Zimbabwe  
Zimbabwe Association for Crime Prevention and Rehabilitation of the Offender (ZACRO)  
Zimbabwe Women Lawyers Association

#### **PARTENAIRES INTERNATIONAUX**

Advocacy Forum, Nepal  
Afghanistan Human Rights Organization (AHRO)  
Afghanistan Independent Bar Association (AIBA)  
African Democracy Forum  
African HIV in Prisons Partnership Network  
AIDS Law Project  
AIDSPortal  
Alliance of Independent Journalists  
American Bar Association Rule of Law Initiative – Ecuador and Mexico  
Ashoka  
Asian Philanthropy Forum  
Association of NGOs against Trafficking of Persons in Central Asia  
AVERT  
Bangladesh Institute of Human Rights  
Be in Vision Pakistan  
Centro Latinoamericano de Administración para el Desarrollo  
CILIC  
CIVICUS  
Columbia Law School  
CUNY School of Law  
Echoing Green  
EDUCAF Cameroon  
Egyptian Center for Women's Rights  
Eurasia Partnership Foundation  
The Ford Foundation  
Funds for NGOs.org  
Global Youth Action Network  
GlobalGiving  
Hispanic National Bar Association  
Howard League for Penal Reform  
Hugh Wooding Law School  
Human Rights Education Institute of Burma  
"Human Rights XXI Century – Azerbaijan" Foundation  
Humanitarian Legal Assistance Foundation  
i-Genius  
Independent Thought  
Inter-American Commission on Human Rights  
Inter-American Development Bank Solidarity Program  
International Senior Lawyers Project  
Israel Bar Association  
Justice For All Organization, Myanmar  
Justicia Penal Ecuador  
Kanesalingam & Co., Malaysia  
KARAPATAN, The Philippines  
Kyrgyz Committee for Human Rights  
Lahore High Court Bar Association

LBH Masyarakat: Community Legal Aid Institute, Indonesia  
Levi Strauss Foundation  
MINBYUN, South Korea  
NABUUR – The Global Neighbor Network  
1-Focus International  
Open Society Institute Assistance Foundation, Tajikistan  
Pakistan Lawyers Foundation  
Payap University, Institute of Religion, Culture, and Peace, Thailand  
Peace and Collaborative Development Network  
Penal Reform International, Central Asia Office  
Pine Tree  
Preda Foundation  
Prison Reform Trust  
Prisoners Assistance Nepal  
Proyecto ACCESO  
Public Interest Law Institute  
Qadir Foundation  
Red Argentina para la Cooperación Internacional  
Social Edge  
Southeast Asia Media Defence Legal Network  
Southern Africa Litigation Centre  
Uganda Management Assistance Program  
United Nations Development Programme, Jordan  
Universidad de Chile, Centro de Derechos Humanos  
Universidad Nacional de Asunción  
University of the Pacific, Global Center for Social Entrepreneurship  
University of the Pacific, Inter-American Program  
University of the Pacific, Legal Structure and International Justice Institute  
William and Mary Law School  
Women of Uganda Network (WOUGNET)  
Women's Foundation of Nepal  
World Justice Project  
Zimbabwe Human Rights NGO Forum

## JUGES, COMPETITION 2014 JUSTICEMAKERS

Ali Muhriz  
Steve Seneque  
Karen Tse

## PERSONNEL ET CONSULTANTS

### BURUNDI

Jean-Claude Barakamfitiye  
Nadege Kwizera  
Astere Muyango  
Janvier Ncamatwi  
Aline Njimbere

### CAMBODGE

*Banteay Meanchey*  
*Chhim Rat*  
Kin Sreynon  
Nop Kunthol

### *Battambang*

Houn Bunnith  
Men Phearun

Moeu Sothearet  
Ngoun Sothea  
Ouk Kalyan  
Poeng Kalyan

### *Kampong Thom*

Chan Sopha  
Kan Senghouth  
Kong Heng  
Nou Chandeth  
Sem Roda

### *Mondulkiri*

Ben Sokchea  
Chheang Makara  
Cheang Sopheav  
Um Sovanna

### *Phnom Penh*

Buisson Charlene  
Chan Reaseypheak  
Flower Kate  
Hok Meng Eam  
Kan Senghouth  
Ke Sam Oeurn

Kin Vibol  
Kong Chanratha  
Kong Leang Chou  
Kong Vuthy  
Long Savoeun  
Ouk Chandyna  
Ouk Rachana  
Ouk Vandeth  
Phon Sophoes  
Salome Jeanne  
Seang Chanratana  
Sim Dalis  
So Beng Tharun  
Sok Sopheak  
Sue Sokchan

### *Prey Veng*

Ke Chomroeun  
Leang Sina  
Phin Prak  
Seang Sarika  
So Bengtharun

### *Pursat*

Choun Loerm  
Roth Chantol  
Tola Chan

### *Ratanakiri*

Cheang Sopheav  
Mao Sary  
Phon Sophoes  
Seang Sokly

### *Takeo*

Chan Vanny  
Khut Sreymom  
Ly Kosal

### CHINE

Aurora Bewicke  
Cheng Bo  
Cheng Huan  
Adam Clement  
Feng Sien  
Kendall Goh  
James McMath  
Chris Mirasola  
Pan Chenzi  
Rania Rampersad  
Margot Stroeken  
Zhang Yun  
Zhao Hao  
Zhou Xiaoming  
Wan Yidan  
Wang Xintong  
Abby VanSickle

### GENEVE

Paul Demakis  
Ekaterina Dimitrova  
Sanjeeva Liyanage  
Donna Reitano

Karen Tse

### INDE

Meena Kumari  
Tushar Kanti Mandal  
Pankhuri A Mehndiratta  
Ajay Raghav  
Gulika Reddy  
Hemang H. Shah  
Ajay Verma

### RWANDA

John Bosco Bugingo  
Joselyn Ingabire  
Didas M. Kayihura  
Ronald Serwanga

### SINGAPOUR

Jennifer Anderson  
Maureen Essex  
Clara Feng  
Steven Rowles

### ZIMBABWE

Florence Chatira  
Pamela Chiwara  
John Burombo  
Innocent Maja

## VOLUNTEER LAWYERS

### BURUNDI

Audace Gatavu  
Abel Banyiyezako  
Jean-Claude Barakamfitite  
Yvette Burinkiko  
\_\_\_Donatien  
Emery Emerusenge  
Christella Harerimana  
Anitha Harushimana  
Diane Kagwiza  
Nadège Kamariyarwe  
\_\_ Kezakimana  
Fabiola Midonzi  
Aaron Mutamu  
Janvier Ncamatwi  
Placide Ndikumana  
Peline Nduwayezu  
Odette Nemerimana  
Gertrude Nibigira  
Aline Nijimbere  
Léonce Nimenya  
Claudine Niyokwizera  
Modeste Niyonsaba  
Christian Ntakirutimana  
Divine Ntiranyuhura  
Zénon Nzeyimana  
Amedé Nzobarinda

### INDE

Siddharth Aatreya  
Tanya Agrawal

Raja Baggha  
 Ashwani-Kumar Bali  
 Padmini Baruah  
 Gaurav Bhawnani  
 Ipshita Bhuwania  
 Mahesh Bora  
 Bijaya Chanda  
 Anarghya K Chandar  
 Suchiti Chandra  
 Sharath Chandran  
 Trisha Chandran  
 Abhijit Datta  
 Shiv Kumar Dewedi  
 Shyam Gopal  
 Sharvari Kothawade  
 Trishna Mohan Kriplani  
 Atulaa Krishnamurthy  
 Pankhuri Mehadiratta  
 Ananya Mitra  
 Shruthi Naik  
 Nithyaesh Natraj  
 Karuna Nundy  
 Alpana Pandey  
 Kylasnath Pillay  
 Ajay Raghav  
 Laxmi Ramavat  
 Vaibhav Rangarajan  
 Akshi Rastogi  
 Gulika Reddy  
 Gargi Rohi  
 Mathavi S  
 Pallavi Saxena  
 Anshuman Saxena  
 Mary Scaria  
 Aradhya Sethia  
 Neha Singh  
 Avninder Singh  
 Pavan Srinivas  
 Manasa Sundarraman

#### RWANDA

Kanyabituro Benoit,  
 Busogi Cikoma Emmanuel,  
 Mukakalisa Jeanne D'Arc,  
 Karamira Jacques,  
 Karangwayire Epiphane,  
 Kalimba Daniel,  
 Muhisoni Stella Matutina,  
 Nkuriyigoma Jean Damas-  
 scene,  
 Dusabirema Marthe,  
 Tuyishimire Jean Paul,  
 Gatera Kanisa Evariste,  
 Katushabe Mary,  
 Sadi Jashi,  
 Karega Blaisc Pascal,  
 Gatera Kanisa Evariste,  
 Munyandilikirwa Laurent,  
 Nyiranzeyimana Godeberthe,  
 Mukarusine Agnes,  
 Mugabo Samuel,  
 Musore Segabiro Felix,  
 Bitenyi Ngabo Michel,

Ruturwa Rumande Eson,  
 Mwizerwa Marie Grace,  
 Nyirahabinka Felicite,  
 Sesonga Theobald,  
 Ruton Ndasheja Sonia,  
 Uwanyiligira Delphine,  
 Mugeni Josephine,  
 Nishimwe Claudine,  
 Mukamana Safina,  
 Kayitesi Angelique,  
 Rugbeye Jean,  
 Uwamahoro Marie-Grace,  
 Mukamana Leonille,  
 Bikotwa Bruce,  
 Furaha Amida,  
 Nkusi Eric,  
 Uwera Solange,  
 Ngezahayo Emmanuel,  
 Murekeyisoni Marie Louise,  
 Joselyne Ingabire ,  
 Rwabukumba Moussa,  
 Runezerwa Alain,  
 Umugwaneza Diane,  
 Nsengumuremyi Senglo  
 Louis,  
 Mukarwesa Felicite,  
 Habyarimana Christine,  
 Kayinamura Gabriel,  
 Tganunurenzi Donata,  
 Nyankiko Alphonse,  
 Uwamariya Consolée,  
 Rukarishya Ngenda Phile-  
 mon,

#### ZIMBABWE

Atukwa Dorcas  
 Bamu Jeremiah M.  
 Bhebhe Simplicio M.  
 Bopoto Karen Tariro  
 Burukai Muchadzireva  
 Chagadama Florence  
 Chambati Albert  
 Charamba Phelex  
 Chatambudza Everson  
 Chimhoga Magreth  
 Chimombe Estere  
 Chimuriwo Lawman  
 Chipere Cremmah  
 Chiware Fungai  
 Daitai Chenjerai  
 Deme Samuel  
 Deme Thoughts  
 Demo Andrew  
 Dururu Ambrose  
 Dzvetero Tapson  
 Gahadzikwa Stephen  
 Gudo Michelle  
 Gumbo Takunda Emmanuel  
 Gumbo Takura Ishmael  
 Halimani Denford  
 Jonhera Patrick  
 Kadzere Kudzayi Erick  
 Kanyerere Winnet

Madondo Taruberekera  
 Makoni Petronella Tafadzwa  
 Makuvis Brinah Zvaitwa  
 Mandevere Josias  
 Mandevere Marufu  
 Mangezi Emily  
 Manika Kutendaishe  
 Maruva Bruce  
 Masango Admire  
 Masara Tavengwa  
 Masuku Lungile  
 Mataka Isheunopa  
 Maunganidze Regina  
 Mavhondo Cephas  
 Mawere Tichaona  
 Moffat Sharon  
 Motsi Yvonne N.  
 Moyo Letticia Fadzai  
 Moyo Perseverance  
 Mtisi Gift  
 Mugogo John  
 Munatsi Ropafadzo  
 Murove Albert  
 Musandirire Bridget  
 Musara Mavis  
 Musendekwa Eriam  
 Mushambi Dulcie D.  
 Mutebere Tichavona  
 Mutero Tendere  
 Muyangwa Karen  
 Mvuu Abel  
 Nyamayaro Fanuel  
 Nyangombe John  
 Ratisai Stella  
 Rupapa Belinda  
 Simango-Kaneta Wynonah  
 Takaendes Clemence  
 Takawadiyi Petronella  
 Thondhlanga Takesure  
 Tsara Happy Sophia  
 Ushewekunze Shingirai  
 Vhiriri Thammary Brenda  
 Zhangazha Witness Paridzirai  
 Zinyengere Listen  
 Zuva Farayi

#### CONTRIBUTORS AUX DEVELOPPEMENT DE RESSOURCES LEGALES

Elizabeth Tippet  
 Tony Natale  
 Larissa Wakefield  
 Christie Warren  
 Chris Leibig  
 Dominique Bavarel, Genève  
 Monica Bertholet, Genève  
 Aurora Bewicke, Chine et

Singapour  
 Scott Baggett, Singapour  
 Bun Honn, Cambodge  
 François Canonica, Genève  
 Christian Coquoz, Genève  
 Shawn Clerk, Singapour  
 Dan Creasy, Singapour  
 Malathi Das, Singapour  
 Pierre De Preux, Genève  
 Juliette De Rivero, Genève  
 Olivier Deferene, Genève  
 Stéphane Esposito, Genève  
 Aaron Ferguson, Singapour  
 Wileeza Gapar, Singapour  
 Maurice Gardiol, Genève  
 Denise Graf, Genève  
 Maurice Harari, Genève  
 Yaël Hayat, Genève  
 Crystal Hayling, Singapour  
 Hy Sophea, Cambodge  
 Cédric Jancloes, Cambodge  
 Gurmeet Kaur, Singapour  
 Ragnath Kesavan, Singapour  
 Nicholas Koumjian, Cam-  
 bodge  
 Anna Laybina, Singapour  
 Olivia Le Fort, Genève  
 Jack Lee, Singapour  
 Li Lanying, Singapour  
 Lim Tanguy, Singapour  
 Sanjeeva Liyanage, Chine,  
 Myanmar et Singapour  
 Wilbert Mandinde, Zimba-  
 bwe  
 Kishore Mahubani, Singa-  
 pour  
 Giorgio Malinverni, Genève  
 Grégoire Mangeat, Genève  
 Pascal Maurer, Genève  
 Pierre Claver Mbonimpa,  
 Burundi  
 Jean-Baptiste Niyizurugero,  
 Geneve  
 Michel Ottet, Genève  
 Daniele Perissi, Genève  
 Pov Samphy, Cambodge  
 Judith Mosoff, Chine  
 Anthony Natale, Chine  
 Gopinath Pillai, Singapour  
 Keith Raynor, Cambodge  
 Isidore Rufyikiri, Burundi  
 Viviane Schekter, Genève  
 David Siegel, Chine  
 Vincent Spira, Genève  
 Myint Soe, Myanmar et  
 Singapour  
 Song Chorvoin, Cambodge  
 Bernhard Sträuli, Genève  
 Abraham Vergis, Singapour  
 Ajay Verma, Singapour  
 Salman Safdar, Cambodge  
 Suon Visal, Cambodge  
 Larisa Wakefield, Cambodge

Stéphane Werly, Genève  
Helena Whalen-Bridge,  
Singapour  
Christie Warren, Myanmar et  
Singapour  
Wendell Wong, Singapour

## INTERNS AND VOLUNTEERS

Nadia Abramson, Genève  
Nour Al Kudsi, Genève  
Diala Alqadi, Genève  
Maxwell Andersen, Genève  
John Aycock, Chine  
Delphine Bellin, Genève  
Sokchea Ben, Cambodge  
Györgyi Blahó, Genève  
Chris Bowditch, Genève  
Katie Bresner, Genève  
Madeline Britvec, Genève  
Derek Brow, Chine  
Chan Kunthea, Thoeun,  
Cambodge  
Rachel Chang, Genève  
Bunthan Chhann, Cambodge  
Chaya Chhet, Cambodge  
Chomrong Chomreun,  
Cambodge  
Paulyne Cometto, Genève  
Joshua Dutton, Genève  
Oudom Dy, Cambodge  
Sreyleap Eng, Cambodge  
Tomas Ferrari, Genève  
Kelly Ganon, Genève  
Daniel Ginetty, Cambodge  
Alexandra Gullett, Genève  
Vinnicius Haesbaert, Cam-  
bodge  
Rosemary Hambright, Cam-  
bodge  
Johnathan Ho, Cambodge  
Courtenay Howe, Genève  
Mindy Hsu, Cambodge  
Aisling Hubbard, Genève  
Hicham Jradi, Genève  
Kim Kaia, Chine  
Frederick Kajumba-Kalema,  
Genève  
Etse Kassa, Genève  
Bhavani Khemka, Cambodge  
Voleak Khun, Cambodge  
Joshua Kim, Cambodge  
Sokunmealea Kim, Cam-  
bodge  
Klára Vraštilová, Genève  
Anna Lam, Chine  
Katherine Lam, Genève  
Maxine Lange, Chine  
Erika Larsen, Cambodge  
Kirk Leach, Genève  
Channaret Leng, Cambodge  
Sallie Lin, Chine

Zoe Lo, Genève  
Dalim Lorm, Cambodge  
Hnin Pwint Lwin, Genève  
Eng Ly, Cambodge  
Pattray Ly, Cambodge  
Sreng Ly, Cambodge  
Rachel Mackenna, Genève  
Greg Marcar, Genève  
Stroeken Margot, Chine  
Rebecca McQuillen, Chine  
Fanny Mellifluo, Genève  
Christelle Mercier, Genève  
Jake Mooney, Cambodge  
Emad Morcos, Genève  
Santo Morello, Genève  
Ivy Mou, Chine  
Auriane Mouret, Inde  
Christopher Murray, Genève  
Mengsuon Ngov, Cambodge  
Keanne Nicholas, Genève  
Sewdath Nutan, Inde  
Mercedes Amagro Ocaña,  
Genève  
Adrien Oleszkiewicz, Genève  
Elizabeth Olson, Chine  
Bryn Overend, Genève  
Amelia Eh Ri Pak-Harvey,  
Genève  
Robert Patrovic, Genève  
Katie Paulson-Smith, Genève  
Dara Peou, Cambodge  
Stephanic Persson, Chine  
Solange Pittet, Genève  
Renata Przerada, Genève  
Joseph Rich, Genève  
Shashi Sahadew, Genève  
Seok Da-Eun, Cambodge  
Gladys Shahtou, Genève  
Shi Jiayun, Chine  
Sith Vanheng, Cambodge  
Jayshrie Sivananthan, Chine  
Kaeshini Sivananthan, Chine  
Courtney Skiles, Inde  
Sok Vounchneng, Cambodge  
Som Srey Tey, Cambodge  
Aarti Sreenivas, Inde  
Rosie Statman, Chine  
Jessica Stein, Genève  
Eva Steketee, Genève  
Uy Polo, Cambodge  
Stevanne Van der Velden,  
Genève  
Merise Vincent, Genève  
Vilde Vinge, Inde  
Megan Williams, Cambodge  
Scott Wilson, Chine  
Sabrina Wirz, Genève  
Sophie Wissner, Genève  
Deborah Wong, Genève  
David Zhou, Genève

## DONATEURS POUR 2013-2014

## DONATEURS INDIVIDUELS

*Notre travail pour faire progresser l'état de droit et améliorer l'accès à une représentation juridique ne serait pas possible sans le généreux soutien de nombreuses personnes. Les donations individuelles faites à IBJ en 2013 et 2014 ont fait une réelle différence pour l'organisation, qui s'efforce de réaliser sa mission d'assurer pour tous un accès effectif à la justice. Nous vous adressons à chacun nos plus sincères remerciements pour votre soutien.*

## DONATEURS ORGANISATI- ONNELS

Apax Foundation  
Australian Agency for  
International Development  
(AusAID)  
Australian Embassy, Beijing  
British Embassy, Beijing  
British High Commission,  
Singapore  
Clifford Chance, Singapore  
Conrad Hilton Foundation  
Cordes Family Foundation  
Coveni Inc.  
Czech holdings  
East Bay Community Founda-  
tion  
East West Management  
Institute  
Economic Development  
Board of Singapore  
Economist Newspaper  
Embassy of Spain, Singapore  
Etat de Genève  
EuropeAID, European Union  
Fidelity Charitable Gift Fund  
First Unitarian Church,  
Omaha  
First Unitarian Church,  
Portland  
French Embassy, Beijing  
Global Inc.  
Google Grants  
Harvard University  
Hemet Properties  
HILL Think Piece.  
HP company  
Leaders' Quest Ltd  
Levi Strauss Foundation  
Lexis Nexis  
Li Lu Humanitarian Founda-  
tion  
MacArthur Foundation  
Marshall Foundation  
Microsoft  
Mobilierie Suisse Assurance  
National Endowment for  
Democracy (NED)  
Open Society Institute (OSI)  
Singapore Cooperation Pro-  
gram, Singapore Ministry of  
Foreign Affairs  
SingTel  
Skoll Foundation

Socental AG  
Sorrell foundation  
Stichting Oranje fonds  
Sunny Vista Realty, Inc.  
T. Rowe Price  
Taiwan Fund for Democracy  
Taxe CO2  
Toronto-Dominion Bank  
UBS Fund management  
United Nations Office of  
the High Commissioner for  
Human Rights, Cambodia  
(UNOHCHR)  
United States State Depart-  
ment  
Ville de Genève  
World Justice Project

## CABINETS D'AVOCATS DONATEURS

Allen & Overy  
Ashurst  
Clifford Chance  
Fiducia LLP  
Hogan Lovells  
K&L Gates  
King & Spalding  
Khattar Wong  
Linklaters  
Olswang  
Providence Law  
Rajah & Tann LLP  
RHTLaw Taylor Wessing  
Shearman & Sterling  
Skadden, Arps, Slate, Mea-  
gher & Flom LLP

## MECENES (10,000\$ ET PLUS)

Wendy Adams  
Martin Bussmann  
Amy Carroll  
P. Y. Chung  
Mathew R. Cohler  
Christopher DeLong  
Daniel R Fung  
Martin Halusa  
Danialle Karmanos  
Shiv Vikram Khemka  
Anthony Scaramucci  
Eileen and Jay Walker  
Numerous others that wished  
to remain anonymous.

**DONATEURS INDIVIDUELS**

Thaer Abdulhadi	Milasoia Charel-Robson	Zuzana Fialova	Tiffany Hong
Allen Adler	Chen Xiaoming	Nancy Fina	Vicki Hood
Maher Ahmed	Michelle Cheo	Eve Fisher	Sharon Houchens
Linda Ahronson	Eric Cherry	Theodore Forbath	Joya Van Hout
Jeb Mays Agate	Nungia Chi	Thomas Foster	Bruce Van Hoven
Jory Agate	Kah Cho	Marcel Fournier	Courtenay Howe
Ahn Hyo Jeung	Alice Chow	Robert French	Katherine Hoyer
James Akre	Eddy Chow	Nikolaos Freris	Katherine Elizabeth Huang
Max Albers	Anthony Ciolli	Lara Fuchs	Charlene Huang
Michael Alexei	Klara Cizkova	Fung Wai Kong	Aisling Hubbard
Azzam Alkadi	Adam Clements	Karim Galal	Andrew Hubbard
Raneem Al-Kilani	Sanford Climan	Azalia Ganji	Laura Hubbard
John Allaman	Joseph Coco	Kelly Ganon	Ulrich Uber
Faisal Alqadi	Massimo Colombo	Gary Gansle	Dirk Hufnagel
Talal Alqadi	Andrew Compton	Joshua Garber	Clara M Hyun
Ezou AlZumari	Philip Cook	Marc Garber	Diego Di Iorio
Morgan Andersen	Christine Costello	Annelies Garcia	Julie Jacobson
David Anderson	Richard Costello	Abdul Razzag Garoot	Renee Jakobs
Komala Ramu Anil	Edgar Cowtan	Kari Gerber	Francis James
Akram Aoun	Margaret CowTan	Janet Gerlings	John Jameson
Mario Arcari	Giulia Crescini	Amy Gex	J Peter Jarrett
Jay Austin	Noreen Crowley	Matthew Gilsenan	Peter Jarrett
Marilyn Averill	Kate Crozier	Amance Giraud	Anabelle Jenkins
Steven Awakuni	Kenneth Cukier	Cecilia Giussani	Mikee Johnson
John Aycock	Monica Cummings	Thomas Glanzmann	Richard Johnston
Marcel Bach	John Cuti	Becky Glazebrook	Karen Jones
Don Bailey	Marianne Daengeli	Harmony Glazebrook-Pittet	Mike Jones
Michelle Barmazel	Fadi Abou Daher	Paul Golden	Pavel Jor
Alexa Barrett	Vivian Danton	Janet Gomez	Manning Jordan
Torsten Bartsch	Myriam Darbellay	Giles Goodhead	Michael Josephs
Nicholas Basile	John P Darby	Ann Goslin	Kareen Kafity
Harsha Basnayake	Joan Darby	Mayer Grashin	Pat Kahn
John Beach	Denise Davidoff	Sam Green	Puneet Kakkar
Tara Beams	Claire Davies	Robert Gretch	Mohamed Kamali
Albert Behler	Michael Davis	Louisa Greve	Melissa Kapadia-Bodi
Sven Behrendt	Justin Davison	Susan M Gronquist	Laser Kaplan
Philip Bein	Felicia Daunt	Jessica Gronna	Danialle Karmanos
Virginia Bellettini	Alice Dauriac	Jimmy Gu	Emily Karrer
Erinn Benedict	Laura Deal	Tracey Gu	Ismail Katanani
Denise Beneteau	Andrea Delannoy	Li Hongh Gu	Kevin & Shirley Kearney
Dwayne Bensing	Guillaume Delannoy	Marilyn Gullett	Allison Kelsoe
Aurora Bewicke	Paul Demakis	Linda Gulley	Astere P Kenyon
Henriette Bezzola-Bodmer	Daphne Demetriou	Ed Guo	Peter Kenyon
Alix K Bickson	Yede Dennis	Bro Hagan	James Key
David Bleich	Charlie Deram	Paul Haible	Alanna Khalil
Katherine Bleich	Tatiana Battaglia Dias	Philipp Haller	Sharon Khan
Davina Borrow-Jones	Stephen Dick	Matt Hallinan	Urvashi Khemka
Emma Brandon	Lisa Dickieson	Waleed Hamaidah	Andrew Khoo
Eileen M Brennan	Larisa Dinsmoor	Sarey Hamarneh	Ramy Khorshed
Kel Britvec	Marina Dinsmoor	Elizabeth Handover	Jihyun Kim
Estelle Brot	Cheryl Dorsey	Allison Hart	Ravina Kirpalani
Robert Brown	Michael Elliott	Matthew Hart	Stephanie Kleine-Ahlbrandt
Carl Bruch	Angela Edwards	James Hatton	Philip Klinedinst
Pamela Brylski	Pascale Elrington	Lina Hawari	Elisabeth Knulst
Robert Burke	Tina Elvang	Andrew Held	Jad Kobeissi
J. Randolph Burnham	Dorothy Emerson	Patricia Higginbotham	Julie Kohn
Samuel Butensky	Kristin Engvig	Kevin Higgins	Akhila Kolisetty
Geneviève Corbex Cachat	John Evans-Klock	Thomas Hockley	Jeremy Korzenik
Elena Palacios Carnazzola	Johnny Falla	Ryann Hoffman	Karin Krchnak
Kyran Cassidy	Jonathan Foster Famnton	David Hogan	Hicham Kreidieh
Kenneth Caufield	Win and Christia Neuger	Archie Hogan	Rajan V Kumar
Chan Kwok Fai Stephen	Fam	Jessica Holcombe	Niklas Kunkel
Yang Chang	Jimmy Fanelly	Karin Holm	Dae Keun Kwon
	Nicola Fehlmann	John Holten	Lee Do Kwon
	Eric Feldman	Jacqueline Hong	Jennifer Kwong

Kenzie Lau Kwong	Tamara Minton	William Rohan	Kelvin and Cindy Tse
Andrew Lam	Nazanin Mirzadeh	Kermit Roosevelt	Kenneth and Joyce Tse
Hok Lam	Louise Mita	James Ross	Kenny and Marsha Tse
Jeff Lam	Heather Mitchell	Anne Rossier	Karen Tse
Katherine Lam	Mary Mitchell	Kira Rowell	Mario Tse
Jonathan Lane	Katharina Mohr	Carol Rush	Pearl Tse
Christina Lang	Michael Moller	Marianne Salih	Piu Tse
Robert Lang	Mary Molyneux	Ilene Salzmann	Sharyne Tu
Robert Langdon	Regina Mooney	Ahmad Sameer	Mohammed Tubaileh
Maxine Lange	Clarisse Morgan	Waleed Sami	Katrina Turnbow
George Langford	Ava Morgenstern	Ronald Sand	Laura Unflat
Andrew Lauterback	Margaret Morrison	Craig Sandler	Gerald Ungar
Kamy Lavanchy	Margaret Mottaz-Shilliday	Angelina Sassi	Marthi Ungar
Sharon Law	Francesca Mundy	Tim Scheu	Varonique Goy Veenhuys
Elisabeth Leaning	Christopher Muntz	Philipp Schieferdecker	Stevanne Van Der Velden
Susan Lee	Hatem Murad	Mirjam Schoening	Gemma Vestal
Jean-Pierre Lehmann	Finella Murphy	Michael Schwartz	Sharon Vinick
Clement Leturgie	Anton Muthuhara	Vivian D Scot	Mark Vozkova
Anne Leung	Anthony Natale	Brandon Sears	Caroline Vroom
Evelyn Leung	Miriam Nemeth	Joris Sellam	Mathis Wackernagel
Guillaume Levy-Lambert	Gordon Ng	Steve Seneque	Aneesha Wagh
Carmen Li	Kwok Ng	Ana Sepulveda	Jennifer Wagner
Teddy Li	Teresa Ng	Gaurav Sharma	Janice Wakefield
Wanjun Liang	Ngoc Nguyen	Steve K Shearer	Jasmine Wang
Agustina Limpenny	Kara Nottingham	Julie Sheppard	Liu Wang
Kevin Lin	Sara Nuaimi	Rebecca Shey	Willis Wang
Quinnie Lin	Daniel Offner	Rubing Shi	Bryan Warner
Natalie B. Linguri	Kimberly Ormsby	Reza Shirazi	Christie Warren
Aakashi Liyanage	Tobias Orthen	Zubin Shroff	Rebecca Wass
Sanjeewa Liyanage	Ishaan Pakrasi	Monica Shultz	Dennis Watson
Sean Liyanage	Joanne Palmer	Michael Shumbusho	Samuel Wee
Zoe Lo	Deborah Papworth	Benjamin Sidbury	Roxie Weideman
Fred and Susan Lowther	Edy Pascal	Mark Sidel	Bruce Weinelt
Jackie Lucey	Richard Paton	Greg Silcock	Sandy Weiner
Patrick Lupinski	Thomas Paufigue	Alan Simon	Neil Weinstein
Carolyn Lutz	Katie Paulson-Smith	John Simpkins	David Whitworth
Hnin Pwint Lwin	Jason Pedowitz	Nancy Singer	J F Wicker-Miurin
Guillermo MacLean	William and Judith Penniman	Nithyanantham Sivananthan	Markus Nikla Wietlisbac
Brenda. Mader	Menlu Petrone	Kiana Sloan-Hillier	Edward Wight
Michelle Maggs	George Perez	Rachel Solomon	Hilda Williams
Kate Maguire	Kate Pipa	James Son	Mark Willis
Steven Mah	Caroline Pittet	Jennifer Song	Andrew Wilson
Kellie Maher	Robinson Pittet	Brad Spirito	Scott Wilson
Noah Manduke	Solange Pittet	Jessica Stein	Alexander Wong
Jaisal Mariwala	Matthew Plumb	Alexis Steinhilber	Caroline Wong
Jack Martin	Poh Mui Hoon	Eva Steketee	Eva Wong
Andrey Matveyev	Nicolas Russell Pollack	Radu Stinghe	Walter Wong
Michael Maya	Dianne Post	Detlev Stoffels	Wendell Wong
Douglas McCandless	Elizabeth Presley	Chuiyin Strate	Linnet Workman
Gray McCarty	Larry Price	Sarah Strock	Elle Wu
Linda McCollum	Adriana Puscas	Maura Sullivan	Jennifer Wu
John McCourt	Ammar Qwaider	Leana Taing	Josephine Wu
Kirstin McCudden	Gregory A Ratta	Brian Tang	Farah Yacoubi
Karen Mccusker	Robert Reginato	Mark Thuston	Mia Yamamoto
Teresa McGreevy	Zoe Reich	William and Lanora Tom	Yoon Jang Hyun
Rebecca McMahan	Andrew Reinagel	Pamela Thompson	Yu Song
Philip McNamara	Donna Reitano	Spencer Ton	Gary Yoshimura
Lincoln McNey	Frank Richardson	Michelle Tong	Kimberly Yuhas
Rui Melo	Erica Rieken	Elissa Tonkin	Anthony M Zamparutti
Yagmur Menzilcioglu	Jennifer Rimm	Glenn Treacher	Graziella Zanoletti
Laura Messenger	Madeleine Robins	Jeana Trost	Zheng Qin Wei
Terri Michos	Brian Rohan	Robert Trudell	David Zhou
Heather Miller	Elizabeth Rohan	Jennifer Tsai	Harry Zhou
Ronald Millet	Gerald Rohan	Alex Tse	Willa Zhou
Simona Mindrut	Judith Rohan	Amy Tse	Paul Ziebarth
Kao Ming-Yu		Joyce Tse	Barbara Zientek

*“Dans nos formations et conférences nationales, la formation juridique concrète n’est qu’une partie du tout. C’est un endroit où les avocats et la communauté judiciaire se rassemblent et regardent honnêtement vers le passé, le présent et le futur qui s’ouvre devant eux. Outre les tactiques juridiques, nous avons chanté des chansons, écrit des poèmes, pleuré des larmes de peine et d’incrédulité, puis de joie avec un désir d’aller de l’avant, d’entrer dans l’histoire et de créer une réalité différente pour les futures générations.”*

Karen Tse  
Fondatrice et présidente d’IBJ

*“Tandis que la communauté mondiale avance vers le progrès social et la prospérité économique, davantage d’Etat reconnaissent qu’adhérer à l’Etat de Droit est crucial pour façonner leurs futurs. International Bridges to Justice travaille de manière efficace avec les gouvernements afin de promouvoir le changement responsable et protéger les droits légaux.”*

Hilde Schwab, Président & Co-fondateur de la Fondation Schwab pour l’entrepreneuriat social

“

*Je suis très enthousiaste à propos du modèle d'International Bridges to Justice. Je pense qu'il a un énorme pouvoir et j'adorerais le voir s'étendre à travers le monde. Il y a une fondation qui est en construction et c'est une fondation qui, je pense, est très puissante. Ce que j'adore chez les entrepreneurs sociaux tels que Karen Tse c'est qu'ils sont souvent plein de ressources sur la façon dont ils propagent leur travail. Ils le font souvent avec des ressources limitées, ils trouvent des moyens créatifs de l'étendre, ils expérimentent, ils innovent, ils testent, ils trouvent ce qui fonctionne et il l'adapte. IBJ a un modèle cadre mais elle est également engagée auprès des pays, à agir en profondeur, selon l'environnement local du pays, à construire des partenariats appropriés avec ces pays et je pense que c'est un moyen puissant de procéder. Je suis confiant à propos du fait qu'IBJ continuera sa mission et qu'elle a la possibilité d'éliminer la torture durant ce siècle, ce qui est très excitant.*”

Gregory Dees, Founding Faculty Director at the Center for the Advancement of Social Entrepreneurship (CASE) at Duke's Fuqua School of Business

Greg Dees nous a quittés à l'âge de 63 ans, en décembre 2013, après avoir passé des décennies à démontrer comment la théorie et la pratique de l'entrepreneuriat ainsi que l'innovation pouvaient être mixés aux missions sociales afin d'aborder la pauvreté, l'accès à la justice et d'autres challenges globaux à travers de nouveaux moyens d'impact élevé. Reconnu internationalement pour avoir développé l'entrepreneuriat social comme un domaine académique, il était le Directeur fondateur du Centre pour l'avancement de l'entrepreneuriat social (CASE) à l'école de commerce Dukes Fuqua, ainsi qu'un membre Rubenstein agrégé en entrepreneuriat social par l'initiative pour l'innovation et l'entrepreneuriat (I&E) de Duke.

*La justice ne peut attendre*



64 rue de Monthoux  
CH-1201, Genève, Suisse  
internationalbridges@ibj.org  
Tél: +41(0).22.731.24.41  
Fax: +41(0).22.731.24.83  
www.ibj.org